



Rapport d'activité

2 0 2 2 - 2 0 2 3

Table des matières

Mot du Président	3
Rapport d'activité de l'ASS pour l'exercice 2022-2023	6
Administration	6
Comité	6
Renouvellement des équipements à la centrale PDT	6
Consommation électrique dans les centrales	6
Agrandissement de la centrale céréales de Moudon	7
Projet ResOsem	7
Désinfection non chimique des semences	8
Personnel	8
Assurance Qualité	8
Sécurité	9
ASS-Solar	9
Assemblées – Cours – Conférence	10
Assemblée générale ordinaire	10
Plants de pomme de terre	10
Graines diverses	11
Céréales	12
Céréales	13
Centrales céréales	13
Production et commercialisation	15
Graines diverses	21
Semences de maïs	21
Semences de soja	22
Semences de pois protéagineux	22
Semences de lupin blanc	23
Semences de Trèfle	23
Pommes de terre	24
Centrale pommes de terre de Moudon	24
Production 2022	25
Commercialisation de la récolte 2022	27
Programme de production 2023	29
Triage de graines alimentaires	29
Conclusions	30
Comptes annuels 2022-2023	32
Comptes de profits et pertes	32
Bilan au 31 août 2023	33
Annexe aux comptes	34
Rapport de révision de la fiduciaire Fiprom SA	36
Rapport de la Commission de gestion	37



Mot du Président

Mesdames, Messieurs, Chères amies, Chers amis Sélectionneurs,

C'est un plaisir pour moi de prendre la plume à l'occasion de ce rapport d'activité 2023. Après deux ans à la tête de notre société, j'ai pu rencontrer des gens passionnés par leur métier et en même temps prendre la mesure des défis relevés. L'année 2023 a été marquée par une réalité contrastée entre la difficulté du marché et la nécessité de la production.

En effet, le marché actuel est sous pression en raison des conditions météorologiques, des conditions cadres de la politique agricole (3,5 % de compensations écologiques sur les terres assolées) et de la très forte concurrence entre établissements multiplicateurs.

En 2022, fort heureusement, la décision a été prise de revaloriser les prix des semences et plants, ayant eu comme effet de combler une situation où les producteurs étaient insuffisamment rémunérés. La branche en interne, a fait le nécessaire pour améliorer le revenu de ces producteurs. Cela reste aujourd'hui encore insuffisant. Nous attendons maintenant le soutien concret des autorités politiques (OFAG) pour que ces dernières prennent leur responsabilité et soutiennent les différentes branches de production qui en ont le plus besoin, soit les plants de pommes de terre, les semences de maïs semence et les semences de trèfle violet.

Alors que je rédige ce mot, la récolte des plants de pommes de terre vient de se terminer. La situation montre déjà des rendements très faibles et surtout des disparités entre les parcelles et les régions de production.

Malgré cette situation compliquée, nous ne nous décourageons pas. Notre profession a déjà vécu des moments difficiles. Nous poursuivons notre travail avec le but de produire des semences et des plants de qualité pour le bien de l'agriculture et de la population de ce pays.

Je m'engage à poursuivre mon engagement à vos côtés pour notre belle coopérative.

Je vous souhaite d'ores et déjà de très belles fêtes de Noël et de fin d'année.

Avec mes cordiales salutations

Pascal Savary, Président ASS

ASS Société coopérative des sélectionneurs

GENEVE-FRIBOURG-NEUCHÂTEL-VALAIS-VAUD

Comité

Président :

Pascal Savary, Payerne

Vice-Président :

Samuel Baumgartner, Nyon

Autres membres :

Jean-Marcel Schmoutz, Romont

Markus Egger, Bière

Marc Henri Chevalley, Chavannes-sur-Moudon



Direction

Directeur :

Didier Peter, Essertes

Fondé de pouvoir :

Denis Huguet, Coppet

Mandataire commercial :

Philippe Dubey, Ursy

Commission de gestion

Vincent Beetschen, (Président), Bursins

Stéphane Challandes, Fontainemelon

Etienne Habegger, Moudon

Martial Savary, Payerne

Didier Mermoud, Poliez-le-Grand

Alain Chofflon, Berlens (suppléant)

Membres d'honneur

Jacques Auderset, Saint-Prex

Aldo Fossati, Begnins

Peter Frei, Nyon

Willy Gehrig, Pully

Henri Gilliand, Cronay

Pierre Alex Miauton, Bassins

Gilbert Perey, Denens

Jean-Luc Pidoux, Forel-sur-Lucens

Andreas Rüegger, Gebenstorf

Arnold Schori, Saint-Genis-Pouilly

Bernard Senn, Sarzens

Evelyne Thomet, Ins

Hans Winzeler, Morat

Centrale de conditionnement des pommes de terre

Chemin du Martinet 1
1510 Moudon
Tél. : 021 905 95 28

Gérant : Martin Walter

Responsable de secteur : Philippe Dubey



Centrale de conditionnement des céréales

Chemin du Martinet 1
1510 Moudon
Tél. : 021 905 95 27

Gérant : Martin Walter

Responsable de secteur : Didier Peter



Rapport d'activité de l'ASS pour l'exercice 2022-2023

Nous avons le plaisir et l'honneur de vous présenter le rapport d'activité relatif au 114^{ème} exercice de l'ASS qui a débuté le 1^{er} septembre 2022 et s'est terminé le 31 août 2023.

Administration

Comité

Durant l'exercice 2022-2023, le Comité s'est réuni à dix reprises. Les principales tâches courantes effectuées peuvent être résumées comme suit : gestion de notre coopérative ; admissions de nouveaux candidats et démissions ; suivi de la production, du conditionnement et des ventes au sein des différents secteurs ; organisation des assemblées de producteurs par secteurs ; décomptes producteurs pour le paiement des plants de pommes de terre, des semences de céréales et des semences de graines diverses ; organisation de l'Assemblée générale. Le Comité a également supervisé le bouclage de l'agrandissement de la centrale céréales (factures finales et bouclage des comptes).

Comme chaque année, les membres du Comité se répartissent les visites d'exploitations des candidats en début et en fin de candidature, accompagnés d'un membre de l'administration. Durant la période sous revue, 10 nouveaux candidats et 5 producteurs en fin de candidature ont été visités par le Comité.

Le Comité décide des investissements et des frais de maintenance dans les centrales céréales et pommes de terre de Moudon. Les frais particuliers de la période sous revue sont décrits dans les chapitres des deux centrales.

Renouvellement des équipements à la centrale PDT

Durant l'année sous revue, le Comité a mis sur pied une commission spécifique pour analyser l'état de situation des équipements à la centrale PDT et définir le renouvellement nécessaire à court, moyen et long terme.

Lors de la première séance du 6 avril 2023, les membres ont défini les priorités suivantes :

- 1) Elaborez une solution de secours en cas de panne de l'armoire de commande du trieur Skals (application informatique et pièces-mécaniques) ;
- 2) Améliorer l'isolation des halles réfrigérées 5 et 6 ;
- 3) Remplacement du groupe froid des frigos 5 et 6 ;
- 4) Remplacement futur du trieur Skals (trieur optique ou autre) ;
- 5) Besoins futurs en matière de capacité de triage et de stockage à la centrale de Moudon (halle supplémentaire ?).

Une enquête sera effectuée auprès de nos producteurs de plants pour connaître l'avenir de cette culture sur leur exploitation et leurs besoins en matière de triage en centrale. La commission s'est réunie une deuxième fois le 9 juin 2023 pour visiter un trieur optique et des halles isolées au moyen de mousse projetée.

En ce qui concerne l'isolation des halles 5 et 6, des offres financières ont été recueillies pour deux variantes : l'application de mousse projetée sur les panneaux actuels et la pose de nouveaux panneaux sandwich plus épais. Malheureusement, l'isolation de halles réfrigérées n'est pas soutenue financièrement, ni au niveau cantonal ni au niveau fédéral (canton, confédération, organismes privés). Cette mesure est considérée comme « non éligible » par ces instances, alors qu'elle permettrait des économies d'énergie importantes. Étant donné les délais de réponse pour les devis et nos demandes de soutiens financiers, les travaux d'isolations ont dû être reportés au printemps 2024 lorsque les frigos seront vides. S'agissant du remplacement du groupe froid des frigos 5 et 6, le projet et les devis seront actualisés durant le prochain exercice en prenant en compte l'isolation effectuée.

Consommation électrique dans les centrales

Les canicules estivales de 2022 ont provoqué une forte augmentation de notre consommation électrique qui est principalement due au stockage réfrigéré des plants de pommes de terre. Les températures élevées provoquent un « double effet négatif » sur la consommation électrique de nos frigos : la masse des tubercules à encaver est plus chaude et la température extérieure est plus élevée. Avec la mécanisation croissante de l'agriculture, les réceptions de plants sont aussi plus rapides qu'il y a 10 ou 20 ans. Le volume à réceptionner se concentre donc sur une période plus courte avec des quantités par jour plus élevée.

La consommation électrique de la centrale céréales a aussi un peu augmenté en 2022 mais dans une bien plus faible mesure. Ceci s'explique principalement par la forte augmentation du triage des graines alimentaires en août et septembre, suite à la progression de ce marché et à la nouvelle ligne de triage pouvant fonctionner en même temps que la ligne principale des céréales. Il faut préciser que cette activité permet des recettes supplémentaires. L'augmentation de la consommation électrique inhérente aux nouveaux équipements de la centrale céréales reste modérée.

En 2022 et 2023, l'ASS bénéficiait encore d'un prix de l'électricité bloqué à un niveau très favorable et bien inférieur à celui du marché à court terme. Ce contrat arrivant à terme fin 2023, le prix de l'électricité sera bien plus élevé durant la période suivante. Etant donné la situation géopolitique actuelle, il faut s'attendre à ce que ces prix restent à un niveau élevé durant plusieurs années.

Considérant la situation décrite ci-dessus, le Comité souhaiterait installer une nouvelle surface de panneaux photovoltaïques sur les toits des centrales et utiliser l'électricité produite en autoconsommation. Un projet concret et chiffré est en cours d'élaboration auprès d'un fournisseur.

Agrandissement de la centrale céréales de Moudon

Les nouveaux équipements ont été utilisés pour la première fois lors de la récolte de céréales 2022. Tout s'est très bien déroulé. Les nouvelles capacités en cellules et le double transporteur circulaire sous les « anciennes » cellules 7 à 30 ont apporté un gain de flexibilité et d'efficacité très intéressant, facilitant grandement le stockage, le triage et le conditionnement des semences.

Les graines alimentaires produites en 2022 ont aussi été triées sur la nouvelle ligne de triage. Comme nos clients avaient un besoin urgent de nouvelle marchandise, les graines alimentaires de la nouvelle récolte ont été triées dès début août 2022. Les quantités à trier ont plus que doublé par rapport à l'année précédente. Durant les mois d'août à octobre, ce triage a eu lieu en même temps que le triage des semences sur la ligne des céréales. Entre novembre 2022 et avril 2023, les graines alimentaires ont été triées en alternance avec les semences des espèces sensibles (pois, lupin, soja, maïs).

Tout s'est très bien déroulé autant dans le secteur des semences que dans celui des graines alimentaires. Sur le plan technique, la réalisation est une réussite. La nouvelle ligne de triage assure un haut niveau de qualité, un bon débit et une grande flexibilité au niveau du choix du circuit selon l'espèce. Aucun défaut de conception ou de fonctionnement n'a été constaté et le personnel est enchanté de travailler avec ces nouveaux équipements.

Projet ResOsem

Le projet ResOsem mis sur pied par Prométerre a pour but de comparer dans la pratique, différentes techniques de désinfections non chimiques des semences. Les principaux procédés sont les suivants : non traité, traité fongicide (sauf en BIO), désinfection à la vapeur (ThermoSeed), désinfection par champ d'électrons (E-Vita), poudre de moutarde. Le projet comprend la participation de 75 producteurs qui sont répartis dans les diverses cultures (blé, orge, pois et lupin). Certains producteurs sont en BIO et d'autres en PER. Le projet a débuté en automne 2021 et se poursuivra jusqu'en 2026.

En tant que partenaire du projet ResOsem, l'ASS est chargée de mettre à disposition les semences nécessaires dans les différentes méthodes de désinfection choisies. Avec les 4 à 5 procédés de traitements de semences à livrer à chaque agriculteur et la dispersion géographique de ces derniers, la logistique est assez complexe. De plus, les semences devant être désinfectées par champ d'électrons doivent être acheminées dans une installation spécifique en Allemagne. Les semences de pois et de lupins à désinfecter avec ThermoSeed doivent quant à elles être transportées dans une installation spécifique en Suède. Pour les semences devant être désinfectées à l'étranger, les procédures d'exportation et de réimportation de notre propre marchandise sont très compliquées (transport, dédouanement, fiabilité du partenaire pour le traitement, etc.). S'agissant du procédé ThermoSeed sur les céréales, la désinfection est effectuée dans l'installation de Fenaco à Lyssach. Les autres procédés sont quant à eux préparés dans la centrale ASS de Moudon.

Désinfection non chimique des semences

Comme évoqué dans notre précédent rapport d'activité, l'ASS dispose d'un projet de machine de désinfection des semences à la vapeur (technologie ThermoSeed) fonctionnant uniquement avec une chaudière à Biomasse (déchets de céréales et pellets de bois). Ce projet est prêt et pourrait être installé dans la nouvelle construction dans un délai de 10 à 12 mois. La demande du marché étant encore insuffisante pour rentabiliser un tel investissement, le Comité de l'ASS a décidé de ne pas passer commande pour le moment et d'analyser la situation d'année en année.

L'ASS continue toutefois de s'informer sur les autres technologies possibles, notamment sur les désinfections par champ d'électrons (E-Vita) et par plasma (Viridhys). Dans le cadre du projet ResOsem, l'ASS est en contact régulier avec les différentes sociétés détentrices de ces technologies.

Pour le moment, l'ASS propose à ses clients des semences non traitées offrant toutes les garanties en termes de pureté, de faculté germinative et d'état sanitaire. Chaque lot de semences non traitées est soumis à une analyse de certification ainsi qu'à un test sanitaire complet.

Personnel

Trois changements de personnel sont intervenus durant l'année sous revue.

Robin Gaudard a été engagé le 7 novembre 2022 en qualité d'opérateur polyvalent à la centrale céréales. Âgé de 24 ans, et domicilié à Chavornay, R. Gaudard dispose d'un CFC de meunier et d'une expérience dans un moulin. Il succède à Arnaldo Soares qui a quitté l'ASS fin janvier 2023 pour relever un nouveau défi professionnel.

Matthieu Pasquier a été engagé le 1^{er} avril 2023 comme responsable agronomique du secteur céréales et futur Gérant de Swissmaïs. Il reprend le 60 % du cahier des charges de Vincent Freymond qui réduit son taux d'activité à l'ASS afin de reprendre l'exploitation familiale. Il reprendra aussi à terme la Gérance de Swissmaïs représentant un taux d'activité de 40 % suite à l'annonce du départ à la retraite de Paolo Bassetti. Âgé de 24 ans et domicilié à Riaz, M. Pasquier est au bénéfice d'un CFC agricole et d'un diplôme d'ingénieur agronome. Il a occupé un poste d'assistant à la HESA et a effectué différents stages dans des organisations agricoles.

Mary-Line Thévoz a quitté l'ASS au 31 décembre 2022 pour prendre une retraite anticipée. Suite à des demandes d'augmentation de taux d'activité et de réaménagements de cahiers des charges de quelques employé(e)s, les tâches de ce poste ont été réparties entre les collaboratrices et collaborateurs en fonction, certaines tâches ayant été simplifiées ou supprimées.

Nous sommes heureux d'accueillir Messieurs Gaudard et Pasquier et leur souhaitons beaucoup de satisfaction dans leurs nouvelles fonctions.

Assurance Qualité

L'ASS a passé un audit de renouvellement de son système de management de la qualité (ISO 9001:2015) par la SGS le 16 mai 2023. Cet audit a été réalisé avec succès sans déviation majeure ni mineure. Le contrôle a principalement porté sur la responsabilité de la direction, la revue de direction et la stratégie, les besoins et attentes des parties intéressées, la communication, les processus de réalisation des produits et la traçabilité, les processus d'achats, marketing et ventes, ainsi que sur les processus du système qualité. La SGS a finalement formulé quelques recommandations pour la prochaine période.

L'ASS a été auditée le 11 mai 2023 par ProCert pour le renouvellement du certificat de Bio Suisse permettant de produire et de commercialiser des semences et plants certifiés Bio Bourgeon. Cet audit portait sur les diverses étapes de réalisation et d'écoulement du produit avec une analyse minutieuse des flux de marchandises, de la traçabilité dans les centrales de conditionnement, des certificats de producteurs, de l'étiquetage et de la déclaration des produits, des moyens de communication ainsi que des droits de licences. Cet audit a été réussi avec succès avec une seule déviation mineure qui a été corrigée très rapidement. Il s'agissait d'un « check up de durabilité » à renouveler au moyen d'un questionnaire disponible en ligne. Quelques non-conformités mineures d'ordre administratif ont été décelées. Elles ont pu être corrigées peu de temps après l'audit.

L'audit de ProCert pour le renouvellement des certificats de Bonnes Pratiques des Centres Collecteurs (BPCC), pour Suisse Garantie et Suisse Premium, a eu lieu le 11 mai 2023. Le contrôle a porté sur les éléments suivants : mesures d'hygiène et programme de maintenance à la centrale céréales de Moudon, liste des producteurs avec attestation PER et Suisse Garantie, passeport-produits des producteurs avec auto-déclaration pour les mesures d'hygiène. L'audit a été réussi avec succès sans déviation majeure. Deux non-conformités mineures d'ordre administratif ont été décelées et immédiatement corrigées.

L'ASS a aussi été auditée le 11 mai 2023 par ProCert pour le Label IP Suisse dans le secteur des graines alimentaires. Le contrôle a porté sur les éléments suivants : flux de marchandises, liste de tous les produits IP Suisse, étiquetage et déclaration (bulletins, étiquettes, factures), traçabilité dans la centrale de triage. L'audit a été réussi avec succès sans déviation majeure. Deux non-conformités mineures d'ordre administratif ont été décelées et immédiatement corrigées.

La centrale pomme de terre a passé un audit de renouvellement du certificat Swissgap le 23 septembre 2022 par Qualiservice. Le contrôle a porté principalement sur les flux de marchandises et la traçabilité tout au long de la chaîne de conditionnement, l'analyse de risques, les mesures sanitaires et écologiques, ainsi que les conditions de travail du personnel. Cet audit a été réussi avec succès sans déviation majeure ni mineure.

Sécurité

Martin Walter, gérant des centrales céréales et pommes de terre de Moudon est le coordinateur sécurité. L'ASS investit régulièrement dans la maintenance rigoureuse des infrastructures et des différentes installations mécaniques, électriques, de transport et de sécurité. Comme chaque année, quelques points de détails nécessitent encore un suivi et doivent être corrigés.

Une attention particulière est vouée à la formation continue en interne pour assurer un bon niveau de connaissance de notre personnel en matière de sécurité. Six collaborateurs ont suivi un cours d'utilisation de nacelles. Un cours de répétition de premier secours a aussi été suivi par trois collaborateurs. Le coordinateur sécurité a suivi avec succès le cours CoSec n° 3.

L'activité dans les centrales céréales et pommes de terre représente près de 19'850 heures de travail (exercice 2022-2023). Aucun accident professionnel n'est à déplorer durant cet exercice.

ASS-Solar



Durant l'année civile 2022, notre installation photovoltaïque a produit 266'088 kWh. Ce résultat est supérieur de 9,3 % à la production potentielle théorique de l'installation. Ce résultat se situe dans la moyenne pluriannuelle et fait suite à la faible production de 2021 (année pluvieuse). L'électricité produite a été rémunérée au tarif de 18,1 cts/KWh et représente une rémunération totale de CHF 48'247.-.

Avec la crise énergétique, le prix du marché a dépassé quelque temps les prix de rémunération assuré par le système SRI/RPC. Ceci était encore le cas durant le 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2022. A partir du 1^{er} trimestre 2023, le prix de rémunération SRI/RPC était à nouveau supérieur au prix du marché.

Pour assurer le bon fonctionnement de l'installation et sa pérennité, l'ASS a conclu un contrat de maintenance annuelle avec une entreprise spécialisée et dispose du matériel nécessaire pour nettoyer les panneaux solaires en interne.

Assemblées – Cours – Conférence

Assemblée générale ordinaire

Après deux années impactées par la situation du Covid, l'Assemblée générale de l'ASS a de nouveau pu se réunir en présentiel le mardi 17 janvier 2023 à Yverdon en présence de 220 participants. Le procès-verbal de cette Assemblée ne figure pas dans le présent rapport mais est envoyé séparément à tous les sociétaires actifs de l'ASS. La partie statutaire comprenait les points habituels de l'ordre du jour. Les comptes et les différents rapports ont été approuvés à l'unanimité sans remarque particulière. L'assemblée a aussi pu prendre congé de Monsieur Jean-Luc Pidoux qui a quitté la Présidence de l'ASS en janvier 2022 après 23 ans à cette fonction. Jean-Luc Pidoux a été vivement remercié pour son grand engagement en faveur de l'ASS et de l'agriculture suisse en général. Après la partie statutaire, Monsieur Michel Darbellay, Responsable du Département Production, marché et écologie de l'USP, a donné une conférence intéressante sur le thème « Politique agricole : situation, évolution et perspectives pour les grandes cultures ». Les participants ont pu prendre connaissance des nombreux défis auxquels l'agriculture sera confrontée durant les prochaines années.

Plants de pomme de terre

Assemblées régionales des producteurs de plants de pommes de terre

Les assemblées régionales ont eu lieu le 21 février 2023 à Bioley-Magnoux, ainsi que les 2 et 7 mars 2023 à Moudon. 70 producteurs étaient présents (y c. les candidats), ce qui représentait un taux de participation d'environ 70 %. Plusieurs membres du Comité ont participé à tour de rôle à chacune de ces séances.

Les principaux sujets abordés peuvent être résumés comme suit : communication du Comité, informations générales de l'ASS (D. Peter), rétrospective de la campagne 2022 au niveau suisse et à l'ASS (D. Peter et P. Dubey), résultats des visites de cultures et des tests virologiques 2022 (Cécile Thomas), programme de production 2023, augmentation des prix à la production (D. Peter), présentation des essais prévus pour 2023 (P. Dubey).

Réunion d'automne des agents et visiteurs de plants de pommes de terre

La séance d'automne a eu lieu le 29 septembre 2022 à Moudon. 13 agents et visiteurs étaient présents. Durant la partie théorique en salle, les principaux sujets suivants ont été abordés : informations générales de l'ASS (D. Peter), situation du marché de la consommation et des plants (D. Peter et P. Dubey), augmentation des prix à la production (D. Peter), résultats des visites des cultures et des tests de viroses (P. Dubey et C. Thomas), résultats des taxations visuelles des lots au niveau suisse et à l'ASS (C. Thomas et P. Dubey), organisation du calibrage et du triage (P. Dubey), programme de production 2023 (P. Dubey), programme de la course des agents et visiteurs en 2023. La fin de matinée était consacrée à un cours pratique sur les contrôles des lots après triage et à l'application des normes de certification en vigueur (C. Thomas, P. Dubey et M. Neuhaus).

Réunion de printemps des agents et des visiteurs de plants de pommes de terre

La séance de printemps a eu lieu le 24 mai 2023 à Moudon. 9 agents et visiteurs étaient présents. Durant la première partie théorique en salle, les principaux sujets suivants ont été abordés : informations générales de l'ASS (D. Peter), bilan de la campagne 2022 au niveau suisse et à l'ASS (D. Peter et P. Dubey), programme de production 2023 et recommandations (P. Dubey), situation des pucerons, instructions pour les visites de cultures (C. Thomas), nouvelles directives concernant la taille des échantillons pour les tests de viroses. La deuxième partie était consacrée à un exercice pratique sur la parcelle de démonstration mise en place sur le domaine d'Agrilogie Grange-Verney. Cet exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions sous la conduite de C. Thomas et L. Piva d'Agroscope Changins qui avaient préalablement taxé les parcelles. Cette année, les viroses étaient bien visibles.

Course des agents et des visiteurs de plants de pommes de terre en Autriche

Les agents et visiteurs de plants de pommes de terre se sont rendus en Autriche pour différentes visites du 18 au 22 juin 2023. Cette course a permis de visiter les installations de la Société NÖS (Niederösterreichischen Saatbaugenossenschaft). NÖS est l'EM qui regroupe les producteurs de la région Basse-Autriche. La société NÖS comprend également un département de création variétale que nous avons eu la chance de visiter avec Mme Susanne Kirchmaier responsable du programme de sélection.

Nous avons également visité l'exploitation de M. Erich Kältenböck, Président de NÖS ainsi qu'une entreprise de conditionnement de pommes de terre de consommation et une des entreprises du Groupe Agrana qui transforme plus de 300'000 t de pommes de terre en amidon dans cinq usines (3 en Autriche, 1 en Hongrie et 1 en Roumanie).

Après ces visites professionnelles nous avons profité de ce voyage pour faire un peu de tourisme. Visites des villes de Vienne et de Munich sur le retour. Nous avons également visité la Brasserie qui produit la célèbre Hefe Weissbier Erdinger au nord de Munich.



Contrôle cultural et essais de démonstration

Le contrôle cultural a été planté le 4 mai 2023 sur le domaine d'Agrilogie Grange-Verney dans des conditions acceptables. La plantation a été assez tardive en raison des pluies fréquentes du mois d'avril. Avec les conditions sèches et chaudes de mai-juin, les plantes ont passablement souffert de manque d'eau et d'éléments nutritifs. Le premier pointage a été effectué le 9 juin dans de bonnes conditions de lumière. La seconde taxation a eu lieu le 26 juin dans des conditions relativement bonnes, mais les plantes étaient passablement stressées par la chaleur et le manque d'eau, ce qui masquait les symptômes dans certaines variétés.

Un essai de démonstration de différentes variétés a été mis en place sur le domaine de Grange-Verney. L'essai a été planté le 23 mars 2023 dans de bonnes conditions et couvert avec de l'Agryl. Lors du cours des agents et visiteurs du 24 mai, l'état de la culture était correct et les viroses étaient bien visibles.

Pour permettre à nos producteurs de s'entraîner à l'épuration, l'ASS a organisé une visite du contrôle cultural le 13 juin 2023. 75 producteurs et candidats ainsi que 4 agents-visiteurs non producteurs ont participé à cette réunion. Ils ont pu se former à la reconnaissance des plantes malades et constater la qualité des lots de multiplication plantés sur leur exploitation (APD ou lots reçus). Des informations générales ont également été transmises sur la nouvelle campagne de production de plants (P. Dubey).

Nous remercions Agrilogie Grange-Verney, pour la bonne collaboration dans le cadre de l'essai de démonstration et du contrôle cultural. Un grand merci à Martin Neuhaus pour l'organisation et la mise en place de ces deux essais.



Graines diverses

Assemblée générale de Swissmaïs Sàrl

L'Assemblée générale de Swissmaïs a eu lieu le 7 décembre 2022 à Tenero (TI). 35 personnes étaient présentes dont 21 producteurs en activité (5 producteurs de l'ASS, 16 producteurs du Rheintal) et 11 « anciens » producteurs du Tessin. Denis Huguet était également présent comme représentant de l'ASS. Cette assemblée a eu lieu au Tessin afin de prendre congé des producteurs tessinois qui ont arrêté la production de semences de maïs en 2018.

Dans la partie statutaire, Didier Peter Président et Paolo Bassetti Gérant, ont passé en revue l'exercice 2021-2022. Les comptes ont été présentés et approuvés à l'unanimité avec décharge au Conseil d'administration et au Gérant. Le budget pour l'exercice 2022-2023 a aussi été approuvé à l'unanimité, après une discussion approfondie sur le système de paiement de la récolte 2022 suite aux faibles rendements enregistrés à l'ASS (problèmes de fécondation). Le fait marquant de l'assemblée concernait les changements au sein du Conseil d'administration. Denis Huguet de l'ASS a été élu comme nouveau membre et Président de Swissmaïs. Il succède à Didier Peter qui a occupé cette fonction durant 11 ans. Steve Bugnon de l'ASS entre également au Conseil d'administration pour succéder à Pascal Chollet démissionnaire. Les membres sortants ont été réélus pour une année. Il s'agit de Michael Dütschler de SG et Serge Hugi de l'ASS.

Assemblées des producteurs de semences de maïs de l'ASS

L'assemblée des producteurs a eu lieu le 24 mars 2023 à Saint-Prex. Neuf producteurs de maïs ont participé à cette séance. Paolo Bassetti, Gérant de Swissmaïs Sàrl, Jean-Pierre Badoux, visiteur de maïs de l'ASS, ainsi que Markus Egger, Denis Huguet et Didier Peter de l'ASS étaient présents. Les principaux sujets abordés peuvent être résumés comme suit: informations générales de l'ASS (D. Peter), bilan de la récolte 2022 au niveau suisse et à l'ASS (P. Bassetti et D. Huguet), programme de production 2023 et recommandations pratiques (P. Bassetti). La deuxième partie était consacrée à un exposé de la SPP (A. Zimmermann) sur le désherbage et la protection phytosanitaire, suivi d'une présentation de la Mobilière (N. Froidevaux) sur l'assurance récolte.

Une seconde séance a été mise sur pied le 4 avril 2023 en collaboration avec UFA Semences et Limagrain. Six producteurs de maïs ont participé à cette séance. Paolo Bassetti de Swissmaïs, ainsi que Denis Huguet, Matthieu Pasquier, Jean-Pierre Badoux et Martin Walter de l'ASS étaient présents. Les orateurs externes suivants ont participé à cette réunion: Cyril Piroux et Philippe Riedweg de Limagrain, ainsi que Diane François et Lucien Freymond de UFA Semences. Après une introduction de UFA Semences et une brève présentation de la production de semences de maïs en Auvergne, Limagrain a donné des informations techniques détaillées sur les conditions météorologiques nécessaires lors du semis, la préparation du sol, les dates et densités de semis des lignées mâles et femelles, la fumure, la protection phytosanitaire, l'arrosage et la castration. Cette réunion a suscité un grand intérêt des participants et a permis de revoir tous les aspects techniques de la production de semences de maïs.



Assemblée des producteurs de pois et de lupin

L'assemblée des producteurs de semences de pois et de lupin a eu lieu le 27 avril 2023 à Moudon. Onze producteurs ont participé à cette séance. Denis Huguet, Didier Peter, Martin Walter et Matthieu Pasquier de l'ASS étaient présents. L'ASS a pu compter sur les orateurs externes suivants: Steve Breitenmoser et Ivan Hitpold d'Agroscope Changins, Pierre-Yves Jaquiéry de la SPP du canton de Vaud. Les principaux sujets suivants ont été abordés: informations générales de l'ASS (D. Peter), Bilan de la récolte 2022 et programme de production 2023 (D. Huguet), désherbage et protection phytosanitaire (P.-Y. Jaquiéry), présentation des ravageurs et résultats des essais de lutte contre les bruches à l'aide de Kairomones (S. Breitenmoser et I. Hitpold). Cette assemblée a suscité un grand intérêt des participants et les essais de lutte contre la bruche seront reconduits.

Céréales

Assemblées régionales des producteurs de semences de céréales

Les assemblées régionales ont eu lieu le 8 février 2023 à Apples, le 23 février à Yverdon et le 28 février à Moudon. 89 producteurs ont participé aux assemblées, ce qui représente un taux de participation d'environ 60 %. Les membres du Comité ont participé à tour de rôle à chacune de ces séances.

Les principaux sujets présentés peuvent être résumés comme suit: informations générales de l'ASS (D. Peter), décomptes finaux de la récolte 2021 (V. Freymond), bilan de la récolte 2022 (V. Freymond, M. Walter et L. Jayet), programme de production 2023 (V. Freymond), communications du Comité, décompte final de l'agrandissement de la centrale céréales (D. Peter), situation et perspectives du triage des graines alimentaires (M. Walter), premiers résultats du projet ResOsem (L. Jayet), situation des technologies ThermoSeed et E-Vita (D. Peter).

Journée des commerçants

La journée des commerçants a eu lieu le 19 juin 2023 à Moudon. Environ 30 clients et commerçants ont participé à cette manifestation.

Durant la première partie théorique en salle, les principaux sujets suivants ont été présentés : informations générales de l'ASS (D. Peter), bilan des ventes de semences de la récolte 2022 (L. Jayet), programme de production 2023 et nouvelles variétés (V. Freymond), types de conditionnement, gestion des commandes et des livraisons (L. Jayet), informations générales sur la production de graines diverses (D. Huguet), programme de production de plants 2023 et principales nouveautés (L. Jayet).



La deuxième partie était consacrée à la visite des essais variétaux de blé et triticale d'automne sur le site de Planche-Signal exploité par Agrilogie Grange-Verney. Dario Fossati, sélectionneur auprès d'Agroscope Changins a présenté les caractéristiques des différentes variétés de blé. Vincent Freymond s'est quant à lui chargé de la description des variétés de triticale et d'orge. Tous les participants ont ensuite été conviés à un apéritif et à un repas en commun.

Nous remercions Agrilogie Grange-Verney et en particulier Vincent Jaunin, pour la mise en place des essais variétaux.

Cours pour visiteurs de cultures de céréales

Le cours des visiteurs de céréales interne à l'ASS a eu lieu le 17 mai 2023 à Moudon. 14 visiteurs étaient présents, un seul s'étant excusé. Cette réunion a permis d'organiser la campagne de visites de cultures 2023 (avec distribution des documents), de rappeler les différents documents à utiliser et de régler toutes les questions relatives à l'organisation du travail. Une information générale a également été donnée sur le bilan des ventes de semences de 2022 et sur les travaux de maintenance dans les centrales de conditionnement. Cette réunion s'est achevée par un repas en commun.

Le cours officiel pour les visiteurs de cultures de céréales a eu lieu le 12 juin 2023 sur l'exploitation de DSPSA à Delley. Neuf visiteurs de l'ASS étaient présents. La première partie théorique était dédiée à la présentation des ventes de semences de la récolte 2022 (C. Rüfenacht de swisssem) et au bilan des analyses de certification en 2022 (T. Hebeisen d'Agroscope Reckenholz). La seconde partie était consacrée à des exercices pratiques au champ comme la reconnaissance des nouvelles variétés, la visite du contrôle cultural de blé et le diagnostic de mélanges (T. Hebeisen d'Agroscope Reckenholz et M. Roth de DSPSA).



Céréales

Centrales céréales

L'ASS a réceptionné au total 8'211 t de semences de céréales dont 7'276 t à la centrale de Moudon, 917 t à la centrale de Satigny et 18 t dans les centrales de Susten (seigle) et d'Avenches (avoine). 48 variétés différentes ont été prises en charge, certaines pour les deux générations R1 et R2 et dans les deux modes de production BIO et PER. 4 autres petites variétés ont été stockées depuis la récolte précédente afin de réduire le nombre de spécialités à réceptionner. La quantité totale réceptionnée était supérieure de respectivement 494 t et 120 t à celle des deux années précédentes. Ceci s'explique principalement par les meilleurs rendements réalisés en 2022.

Globalement, la récolte 2022 s'est caractérisée par de bons poids à l'hectolitre (supérieurs à ceux des deux années précédentes), des poids de milles grains supérieurs aux faibles valeurs de 2021 mais néanmoins en dessus de la norme, ainsi qu'une proportion de petits grains correcte après les valeurs élevées de 2021. Les facultés germinatives des semences étaient globalement très bonnes, autant en PER qu'en BIO. Les lots ont aussi obtenu de bons résultats aux tests sanitaires.

Centrale céréales de Moudon

Les réceptions des orges à la centrale céréales de Moudon ont eu lieu du 21 juin au 4 juillet 2022. Elles ont débuté 17 jours plus tôt que la saison précédente. Les blés d'automne ont été réceptionnés à partir du 11 juillet jusqu'au 6 octobre, soit respectivement 11 jours plus tôt et 12 jours plus tôt qu'en 2021. Toutes espèces confondues, on dénombre un total de 52 jours de réception (58 jours en 2022; 72 jours en 2020) et une quantité moyenne réceptionnée de 140 t par jour (115 t par jour en 2021; 97 t / jour en 2020). Les moissons de 2022 étaient nettement plus précoces que l'année précédente en raison de conditions particulièrement chaudes et sèches dès le mois de mai. Les capacités supplémentaires de stockage en cellules ont aussi permis d'augmenter la quantité moyenne réceptionnée par jour.

Environ 7'724 heures de travail effectives ont été consacrées aux réceptions, au triage et au conditionnement des semences de céréales (6'424 heures en 2021; 7'105 heures en 2020). Les autres espèces ont nécessité 401 heures pour le triage du maïs semences, 46 heures pour le reconditionnement de maïs de tiers, 208 heures pour les légumineuses et 300 heures pour les graines alimentaires. 4'182 t de la récolte 2022 ont été ensachées (y compris les céréales de printemps), contre respectivement 5'110 t et 4'770 t durant les deux campagnes précédentes. Les conditionnements en big-bags se sont élevés à 17.6 % en 2022 contre 15.5 % en 2021 (toutes centrales confondues).

Le compte d'exploitation 2022-2023 de la centrale céréales boucle avec déficit de CHF 80'800.- qui s'explique par les éléments particuliers suivants: moins de recette d'entrée et de triage de céréales et maïs (resp. ventes inférieures et faible récolte en 2022), charges de main d'œuvre un peu plus élevée (postes à double lors de changement de personnel) et charge d'amortissement des nouveaux équipements. S'agissant des frais de la maintenance, quelques investissements particuliers sont à signaler: réfection du sol du local de commande avec la pose d'un nouveau plan de travail avec placards, révision approfondie de la traiteuse, formation continue au trieur optique, ajout de luminaires à l'atelier, mise à jour de l'application gérant l'impression des étiquettes, installation d'une passerelle pour les chargements en vrac. Pour mémoire, les mandats de triage dans le secteur des graines alimentaires génèrent de nouvelles recettes bienvenues.

Nous remercions particulièrement Martin Walter, Gérant de la centrale céréales de Moudon ainsi que Vincent Agassis, Lorenzo Commissione, Robin Gaudard et Guillaume Lima pour l'excellent travail accompli.

Toute la production suisse de semences de maïs est réceptionnée et conditionnée à la centrale céréales de Moudon sous mandat de Swissmaïs Sàrl. Les réceptions totales de la récolte 2022 se sont élevées à 413,9 t, soit 53,3 t de moins que lors de la récolte 2021. Le triage a débuté le 19 décembre 2022 pour s'achever le 10 février 2023. 18'542 doses ont été confectionnées et notre performance s'est élevée à 935 kg par heure de travail (617 kg / heure en 2021; 646 kg / heure en 2020). Un solde a été conditionné en Big Bag, en partie pour l'exportation et pour la campagne suivante.

Nous remercions sincèrement Swissmaïs Sàrl, son Gérant, Paolo Bassetti, tous les obtenteurs ainsi que les représentants en Suisse pour cet excellent partenariat et la confiance qu'ils nous ont témoignée.



Centrale céréales de Satigny

La centrale céréales de Satigny a réceptionné, trié et conditionné 673 t de céréales Conventionnelles et 244 t de céréales BIO. 24 variétés différentes ont été prises en charge à Satigny, dont 2 dans les deux modes de production Conventionnel et BIO. Nous adressons nos remerciements au Directeur du CAG, John Schmalz et au personnel de la centrale de Satigny, en particulier Thomas Malaquin et Benjamin Dupraz pour l'excellent travail accompli.



Production et commercialisation

Semences de céréales

Surfaces de production

Surfaces de production de semences de céréales									
	Récolte 2020			Récolte 2021			Récolte 2022		
	Surfaces inscrites (ha)	Surfaces admises (ha)	% admis	Surfaces inscrites (ha)	Surfaces admises (ha)	% admis	Surfaces inscrites (ha)	Surfaces admises (ha)	% admis
Blé d'automne Top	547.8	520.5	95.0%	577.1	520.7	90.2%	604.7	585.3	96.8%
Blé d'automne I	254.5	235.5	92.5%	250.2	250.1	100.0%	227.8	221.4	97.2%
Blé d'automne II	193.2	187.7	97.2%	180.3	172.5	95.7%	147.4	147.4	100.0%
Blé d'automne IV	6.2	-	0.0%	6.1	6.1	100.0%	9.7	9.7	100.0%
Total blé d'aut. panifiable	1'001.8	943.7	94.2%	1'013.6	949.4	93.7%	989.6	963.8	97.4%
Blé fourrager	46.8	46.8	100.0%	64.6	63.9	98.9%	77.7	77.7	100.0%
Blé dur d'automne	31.8	24.7	77.7%	41.7	40.8	97.9%	44.1	44.1	100.0%
Epeautre	14.3	14.3	100.0%	6.6	6.6	100.0%	16.2	16.2	100.0%
Seigle d'automne	29.9	28.3	94.6%	25.5	25.5	100.0%	25.4	25.4	100.0%
Orge d'automne	151.7	143.6	94.7%	134.5	123.2	91.6%	138.5	130.9	94.5%
Triticale d'automne	86.0	80.7	93.8%	80.5	75.4	93.6%	76.7	72.6	94.7%
Avoine d'automne	2.9	2.9	100.0%	2.5	2.5	100.0%	6.6	3.8	57.5%
Total céréales d'automne	1'365.1	1'284.9	94.1%	1'369.5	1'287.2	94.0%	1'374.8	1'334.5	97.1%
Blé de printemps	7.4	7.4	100.0%	21.5	21.5	100.0%	4.4	4.4	100.0%
Orge de printemps	26.9	26.6	98.9%	20.1	20.1	100.0%	23.8	23.8	100.0%
Avoine de printemps	36.6	33.5	91.4%	40.6	40.6	100.0%	41.5	41.5	100.0%
Total céréales de printemps	70.9	67.5	95.1%	82.2	82.2	100.0%	69.7	69.7	100.0%
Total céréales	1'436.0	1'352.3	94.2%	1'451.7	1'369.4	94.3%	1'444.5	1'404.2	97.2%

Les surfaces totales de céréales inscrites en 2022 pour les visites de cultures se sont élevées à 1'445 ha dont 1'375 ha de céréales d'automne et 70 ha de céréales de printemps. Globalement, le 97 % des surfaces a été admis à la visite de cultures. Ce résultat est supérieur à celui des deux années précédentes. Environ 38 ha ont été retirés ou refusés, principalement en raison de repousses d'une autre espèce ou variété (19 ha).

Ventes de semences de céréales, récolte 2022

Avec 5'086 t, les ventes totales de semences de céréales sont inférieures de 11.4 % (- 657 t) à celle de l'année précédente. Les ventes de l'ASS ont étonnamment plus baissé auprès du commerce coopératif que du commerce privé. Bien que le résultat de la campagne précédente soit particulièrement élevé, les ventes de la récolte 2022 ont été très décevantes. Les très bonnes conditions de semis en automne 2022, les poids de milles grains modestes et l'augmentation des surfaces herbagères liée au manque de fourrage n'expliquent qu'une partie de cette baisse. Malgré une analyse approfondie à l'interne et diverses discussions avec nos partenaires, aucune autre explication claire n'a pu être trouvée.

Les autres causes de retrait représentent peu de surface : problèmes de mauvaises herbes (8 ha), dégâts d'hivernage (5 ha), causes diverses (6 ha). Les surfaces retirées ou refusées étaient bien inférieures à celles des années précédentes et n'ont posé aucun problème de disponibilité en semences.

Séparément par espèce, on observe une diminution pour le blé panifiable d'automne (- 336 t), le blé fourrager (- 132 t), le triticale d'automne (- 96 t), l'orge d'automne (- 91 t), l'avoine d'automne (- 9 t) et le blé de printemps (- 35 t). De modestes augmentations sont enregistrées pour le seigle (+ 17 t), l'épeautre (+ 7 t), le blé dur (+ 3 t), l'avoine de printemps (+ 8 t) et l'orge de printemps (+ 7 t).

Au niveau suisse, les ventes de semences de la récolte 2022 ont aussi diminué, mais dans une bien plus faible mesure (- 2.2 %). Le blé panifiable, le blé fourrager, le triticale et le seigle ont baissé alors que l'épeautre, le blé dur, l'orge et l'avoine ont progressé.

Ventes de semences de céréales						
	Récolte 2020		Récolte 2021		Récolte 2022	
	Quantités vendues		Quantités vendues		Quantités vendues	
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%
Blé d'automne panifiable	3'946.5	69.8%	3'883.6	67.6%	3'547.5	69.7%
Blé dur d'automne	102.7	1.8%	93.2	1.6%	96.6	1.9%
Blé fourrager	328.4	5.8%	297.8	5.2%	165.9	3.3%
Epeautre d'automne	51.0	0.9%	35.7	0.6%	42.2	0.8%
Seigle d'automne	100.5	1.8%	100.6	1.8%	117.7	2.3%
Orge d'automne	559.1	9.9%	665.7	11.6%	574.2	11.3%
Triticale d'automne	340.2	6.0%	417.8	7.3%	321.1	6.3%
Avoine d'automne	5.9	0.1%	26.3	0.5%	17.6	0.3%
Total céréales d'automne	5'434.2	96.2%	5'520.6	96.1%	4'882.9	96.0%
Blé de printemps	41.5	0.7%	40.7	0.7%	6.2	0.1%
Orge de printemps	88.0	1.6%	69.4	1.2%	76.5	1.5%
Avoine de printemps	87.0	1.5%	113.1	2.0%	120.8	2.4%
Total céréales de printemps	216.5	3.8%	223.1	3.9%	203.4	4.0%
Total céréales	5'650.7		5'743.7		5'086.3	

Blé d'automne

Le blé panifiable d'automne est globalement en diminution de 8.7 %. La classe Top représente 63.2 % des ventes totales, le blé I 22.3 %, la classe II 13.4 % et le blé biscuit 1.1 %. Par rapport à la campagne précédente, la classe Top progresse de 3.5 % alors que les classes I et II diminuent de respectivement 2.4 % et 1.6 %. La classe Top est en progression depuis trois ans.

En ce qui concerne les changements dans l'assortiment variétal (PER + BIO), Montalbano est comme l'an passé en tête des ventes malgré une diminution (- 69 t). Nara occupe la deuxième position et gagne un rang par rapport à la campagne précédente (- 35 t). Avec des ventes en forte baisse, Hanswin rétrograde d'un rang et se trouve en troisième position (- 292 t). La nouvelle variété Campanile s'est rapidement développée et occupe la 4^{ème} position. Spontan enregistre à nouveau une baisse marquée et se situe au 5^{ème} rang (- 45 t). Cadlimo poursuit sa progression et se trouve en 6^{ème} position (+ 95 t). On trouve ensuite Diavel qui rétrograde au classement (- 46 t). La nouvelle variété Piznair a bien progressé et occupe le 8^{ème} rang (+ 54 t).

Elle est suivie de près par Isuela (+ 21 t) répartie à la hausse pour la deuxième année de suite, suivie de près par Baretta en forte baisse (- 66 t), puis par Axen qui était produite pour la première fois. La suite du classement comprend Runal (- 16 t), Posmeda (+ 3 t), les anciennes variétés Claro (- 67 t), Levis (- 21 t) et Ludwig (- 20 t) qui sont en fin de carrière, la nouveauté Alpval, puis Arina (- 19 t) et Rosatsch produite uniquement en Bio (- 11 t).



Ventes de semences de blé d'automne panifiable

	Récolte 2020		Récolte 2021		Récolte 2022	
	Quantités vendues		Quantités vendues		Quantités vendues	
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%
Axen			2.2	0.1%	92.3	4.1%
Baretta	221.0	10.0%	158.1	6.8%	92.7	4.1%
Baretta BIO	36.4	1.6%	18.0	0.8%	17.1	0.8%
Bodeli BIO					0.7	
Bonavau					3.0	0.1%
Cadlimo	10.2	0.5%	194.5	8.4%	289.7	12.9%
CH Camedo	27.0	1.2%	13.4	0.6%		
CH Claro	185.9	8.4%	124.2	5.4%	57.7	2.6%
CH Nara	604.9	27.4%	489.1	21.1%	456.0	20.3%
CH Nara BIO	21.6	1.0%	15.1	0.6%	13.1	0.6%
Diavel	124.3	5.6%	147.5	6.4%	129.5	5.8%
Diavel BIO	49.2	2.2%	66.4	2.9%	38.4	1.7%
Lorenzo	10.9	0.5%	3.9	0.2%		
Lorenzo BIO	7.6	0.3%	5.0	0.2%		
Molinera	17.5	0.8%	3.4	0.1%		
Montalbano	597.1	27.0%	679.1	29.3%	598.9	26.7%
Montalbano BIO	50.7	2.3%	70.2	3.0%	81.1	3.6%
Piznair	24.9	1.1%	81.5	3.5%	110.7	4.9%
Piznair BIO					24.6	1.1%
Rosatch	5.3	0.2%	0.3			
Rosatch BIO	19.6	0.9%	49.1	2.1%	38.3	1.7%
Runal	109.5	5.0%	66.0	2.8%	54.3	2.4%
Runal BIO	32.5	1.5%	24.0	1.0%	19.3	0.9%
Wiwa BIO	7.4	0.3%	6.0	0.3%	2.8	0.1%
Isuela	44.8	2.0%	100.8	4.4%	121.9	5.4%
Total classe Top	2'208.2	56.0%	2'317.6	59.7%	2'241.8	63.2%
Alpval	1.4	0.1%	1.6	0.2%	41.0	5.2%
Arina	58.4	6.2%	59.4	6.2%	40.8	5.1%
Campanile	4.0	0.4%	108.8	11.3%	325.3	41.0%
CH Combin	21.6	2.3%	26.9	2.8%	1.1	0.1%
Forel	100.4	10.7%	73.0	7.6%	36.9	4.6%
Genius	56.7	6.0%	32.6	3.4%		
Hanswin	645.1	68.6%	639.3	66.6%	347.8	43.9%
Simano	35.9	3.8%	18.7	1.9%		
Zinal	11.7	1.2%				
Isafir	4.6	0.5%				
Total classe I	939.8	23.8%	960.1	24.7%	792.8	22.3%
Bernstein	3.9	0.5%				
Levis	88.2	11.1%	71.0	12.2%	50.1	10.5%
Ludwig	57.3	7.2%	30.7	5.3%	26.6	5.6%
Ludwig BIO	33.7	4.2%	38.3	6.5%	22.0	4.6%
Montalto	55.7	7.0%	24.6	4.2%	9.9	2.1%
Montalto BIO	3.2	0.4%				
Posmeda	46.4	5.8%	61.6	10.5%	64.8	13.6%
Spontan	498.5	62.5%	347.6	59.5%	302.1	63.6%
Iskor	10.2	1.3%	10.5	1.8%		
Total classe II	797.0	20.2%	584.2	15.0%	475.3	13.4%
Dilago	1.2	100.0%	21.8	100.0%	37.7	100.0%
Total classe Biscuit	1.2		21.8	0.6%	37.7	1.1%
Total Blé d'automne panifiable	3'946.5		3'883.6		3'547.5	

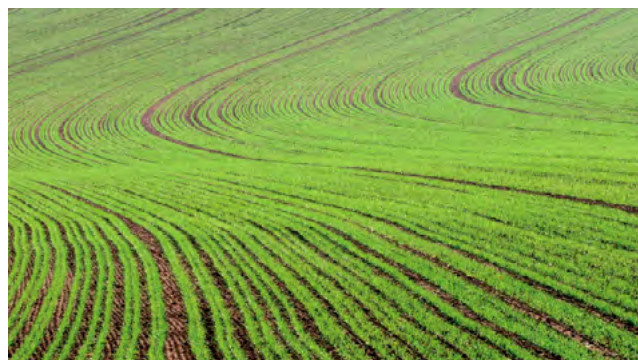
S'agissant du blé fourrager dont les surfaces sont globalement à la baisse, Poncione (PER + BIO) reste la variété principale malgré une baisse des ventes (- 90 t).

La nouvelle variété Campesino est au deuxième rang. L'ancienne variété Sailor a fortement chuté et occupe la dernière place (- 93 t).

Ventes de semences de blé fourrager d'automne						
	Récolte 2020		Récolte 2021		Récolte 2022	
	Quantités vendues		Quantités vendues		Quantités vendues	
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%
Campesino			6.2	2.1%	56.5	34.1%
Poncione	185.9	56.6%	150.9	50.7%	66.0	39.8%
Poncione BIO	5.7	1.7%	24.0	8.0%	19.3	11.6%
Sailor	136.8	41.7%	116.8	39.2%	24.1	14.5%
Total classe Fourrager	328.4		297.8		165.9	

Blé dur

Les ventes de blé dur sont restées assez stables. L'évolution de cette espèce est dépendante des besoins dans le secteur des pâtes alimentaires suisses et des programmes de production établis par les organisations actives dans ce secteur (principalement IP Suisse). Quatre variétés principales sont produites : Elsadur et Sambadur qui existent depuis plusieurs années, ainsi que les nouvelles variétés Limbodur et Winterstern débutées chez nos sélectionneurs respectivement en 2021 et 2022.



Orge d'automne

Ventes de semences d'orge d'automne						
	Récolte 2020		Récolte 2021		Récolte 2022	
	Quantités vendues		Quantités vendues		Quantités vendues	
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%
KWS Cassia*	28.0	5.0%	12.0	1.8%		
SU Celly*	1.5	0.3%	54.3	8.1%	40.9	7.1%
SU Celly BIO*					4.9	0.9%
Esprit	3.4	0.6%	118.0	17.7%	157.2	27.4%
KWS Feeris			1.8	0.3%	30.4	5.3%
KWS Higgins	104.3	18.7%	112.4	16.9%	43.4	7.6%
KWS Joyau	1.0	0.2%	20.5	3.1%		
KWS Meridian	43.5	7.8%	8.3	1.2%		
KWS Orbit	178.5	31.9%	196.3	29.5%	184.7	32.2%
KWS Orbit BIO	9.7	1.7%	3.5	0.5%		
KWS Tonic	29.1	5.2%	9.4	1.4%	7.2	1.3%
Sensation	0.4	0.1%	18.1	2.7%	32.6	5.7%
Hobbit (hybride)	61.2	11.0%	5.9	0.9%		
SY Baracooda (hybride)	23.7	4.2%	23.5	3.5%		
SY Galileo (hybride)	70.9	12.7%	81.1	12.2%	72.6	12.6%
SY Kingston (hybride)					0.5	0.1%
Anciennes variétés	4.0	0.7%	1.0	0.2%		
Total orge d'automne	559.1		665.7		574.2	

*variété à 2 rangs

Les ventes de semences d'orge d'automne ont fortement diminué (-13.7 %). Concernant l'assortiment variétal (PER + BIO), KWS Orbit est à nouveau en tête des ventes malgré une légère baisse (-15 t). Elle est suivie par Esprit qui conforte son deuxième rang avec des ventes en progression (+39 t). SYGalileo est bien implantée sur le marché et occupe déjà la troisième place. SU Celly est au 4^{ème} rang (-9 t), suivie par Higgins qui a fortement baissé (-69 t), puis

les deux orges tolérantes à la jaunisse nanisante Sensation (+15 t) et KWS Feeris produite pour la première fois. On trouve en fin de classement KWS Tonic qui est en fin de carrière et le nouvel Hybride SYKingston semé pour la première fois chez nos sélectionneurs.

Triticale d'automne

Après une forte augmentation en 2021, les ventes de semences de triticales ont fortement baissé durant l'exercice sous revue (-23 %), ceci sans explication claire. Concernant l'assortiment variétal (PER + BIO), Balino est toujours nettement en tête des ventes malgré une baisse (-45 t). La nouvelle variété Triangoli s'est très bien implantée sur le marché et occupe le deuxième rang (+30 t). On trouve ensuite Larossa qui est en fin de carrière (-94 t). La nouvelle variété Lerma est en fin de classement (+12 t). Malgré de bonnes qualités agronomiques, Lerma n'a pas suscité autant d'intérêt sur le marché que Triangoli, ces deux variétés étant pourtant assez semblables.



Ventes de semences de triticales d'automne						
	Récolte 2020		Récolte 2021		Récolte 2022	
	Quantités vendues		Quantités vendues		Quantités vendues	
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%
Balino	172.3	50.6%	237.7	56.9%	210.3	65.5%
Balino BIO			26.6	6.4%	8.8	2.7%
Larossa	130.1	38.2%	106.5	25.5%	39.7	12.4%
Larossa BIO	33.3	9.8%	26.7	6.4%		
Lerma			2.0	0.5%	13.5	4.2%
Trialdo	3.9	1.1%				
Triangoli	0.6	0.2%	18.4	4.4%	48.8	15.2%
Total triticales d'automne	340.2		417.8		321.1	

Seigle d'automne

S'agissant du seigle d'automne, les ventes globales ont légèrement progressé. Dans le détail, on constate une augmentation pour les variétés panifiables (+ 22 t) mais une diminution du seigle fourrager. Trois variétés sont produites : l'hybride KWS Serafino, la lignée Matador en BIO et le seigle fourrager Turbogreen.

Avoine d'automne

L'avoine d'automne est une culture de niche. Après la forte progression enregistrée durant la campagne précédente, les ventes sont reparties un peu à la baisse (-9 t). Ceci s'explique probablement par le fléchissement du lait d'avoine alimentaire sur le marché. Seule la variété Eagle est produite en PER comme en BIO.

Blé de printemps

Les ventes de blé de printemps ont subi une forte baisse (-35 t). Ceci s'explique par les très bonnes conditions d'hivernage en 2022-2023 (très peu de surfaces à réensemencer). La variété alternative Diavel est aussi de plus en plus semée en automne et figure désormais dans la statistique des blés d'automne. Gagnone est ainsi la seule variété de printemps produite à l'ASS.

On rappellera que l'ASS assure le stockage et le renouvellement d'une réserve de semences de blé de printemps de 200 t. La réserve a pour but d'assurer une disponibilité suffisante en cas de dégâts d'hivernage exceptionnels dans les céréales d'automne. Les coûts de cette réserve sont assumés conjointement par l'ASS et swisssem.

Orge de printemps

Les ventes de semences d'orge de printemps étaient légèrement supérieures à celles de l'année précédente (+ 7 t). Ceci s'explique surtout par une progression de l'orge BIO. Les variétés KWS Atrika et Sydney ont été produites en 2022, mais seule la première citée a trouvé preneur sur le marché, ceci dans les modes PER et BIO.

Avoine de printemps

Les ventes de semences d'avoine de printemps ont légèrement progressé (+ 8 t). Typhon est en tête des ventes (- 7 t ; PER + BIO), suivie de Canyon (- 3 t) et de Husky (+ 16 t). Les nouveautés Delfin et Lion étaient en début de multiplication chez nos sélectionneurs.

Ventes de semences de céréales de printemps						
Classe	Récolte 2020		Récolte 2021		Récolte 2022	
	Quantités vendues		Quantités vendues		Quantités vendues	
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%
Fiorina TOP	3.6	8.7%				
Altare	24.7	59.4%	17.4	42.7%		
Gagnone	13.2	31.9%	23.4	57.3%	6.2	100.0%
Total blé de printemps	41.5	19.2%	40.7	18.3%	6.2	3.0%
Explorer	10.5	11.9%	12.1	17.5%		
KWS Atrika	34.2	38.8%	32.5	46.8%	47.2	61.7%
KWS Atrika BIO	22.7	25.7%	12.8	18.5%	29.3	38.3%
Sydney	20.8	23.6%	11.9	17.2%		
Total orge de printemps	88.0	40.7%	69.4	31.1%	76.5	37.6%
Canyon	44.5	51.2%	35.0	30.9%	32.2	26.7%
Canyon BIO			19.4	17.1%	19.2	15.9%
Delfin			1.1	1.0%	1.7	1.4%
Husky	21.4	24.6%	2.8	2.5%	19.1	15.8%
Lion			0.9	0.8%	1.9	1.6%
Typhon	20.7	23.8%	53.9	47.7%	46.6	38.6%
Zorro	0.4	0.4%				
Total avoine de printemps	87.0	40.2%	113.1	50.7%	120.8	59.4%
Total céréales printemps	216.5		223.1		203.4	

Semences de céréales biologiques

Les ventes totales de semences BIO se sont élevées à environ 363 t. Ce résultat est bien inférieur à celui de la campagne précédente (-65 t), mais supérieur à celui de la période 2020-2021 (+ 13 t). Par espèce, les ventes se sont élevées à 281 t de blé d'automne (panifiable + fourrager), 11 t de seigle, 9 t de triticales d'automne, 8 t d'épeautre, 5 t d'orge d'automne, 1 t d'avoine d'automne, 29 t d'orge de printemps et 19 t d'avoine de printemps. Pour le blé, les invendus se situaient principalement dans les variétés Diavel (40 t) et Baretta (23 t).

Péréquation semences

La péréquation semences de la récolte 2022 qui est le rapport entre les quantités vendues et les quantités produites, s'est élevée à 68 % pour les céréales d'automne PER, et 70 % pour les céréales BIO et les céréales de printemps PER. S'agissant des spécialités en PER, la péréquation s'est élevée à 90 % pour le seigle et 68 % pour l'épeautre et l'orge hybride.

Il s'agit malheureusement de la moins bonne péréquation de ces trois dernières années, en précisant toutefois que les valeurs des deux années précédentes étaient particulièrement élevées. Ceci s'explique bien entendu par les moins bons chiffres de ventes.

Graines diverses

Semences de maïs

En 2022, l'ASS a produit seulement 133,7 t de semences certifiées de maïs sur 82,8 ha (dont 14,2 ha en BIO). Le rendement moyen en PER n'était que de 1,64 t/ha contre 3,01 t/ha en 2021 et 2,52 t/ha en 2020. Ces rendements très bas sont dus aux très faibles taux de fécondation. La forte canicule de l'été 2022 a eu un double effet négatif sur la production de maïs semences :

- 1) le temps très sec a bloqué la croissance des plantes, ceci malgré les arrosages ;
- 2) les températures élevées de jour, comme de nuit, ont fortement altéré le pollen des lignées mâles. Quelques parcelles n'ont pratiquement pas été fécondées. Le faible résultat économique découlant de la mauvaise récolte 2022 a pu être quelque peu atténué grâce au système de solidarité de Swissmaïs (meilleurs rendements dans le Rheintal).

Décompte financier

Le premier acompte aux producteurs a été versé le 2 novembre 2022 pour les espèces d'automne et de printemps. Le paiement du 2^{ème} acompte a eu lieu le 14 février 2023 pour les espèces d'automne et le 25 avril 2023 pour les espèces de printemps. Le versement du 3^{ème} acompte a été effectué le 1^{er} juin 2023. Un 4^{ème} acompte exceptionnel a été versé le 30 août 2023 pour les céréales panifiables PER et BIO afin que ces espèces atteignent nos nouveaux objectifs de suppléments semences. Les autres espèces se situaient déjà aux objectifs lors du 3^{ème} acompte.

Avec les quatre acomptes précités, le supplément semences moyen en PER s'est élevé à environ CHF 820.- / ha pour le blé d'automne (panifiable et fourrager) et à environ CHF 1'120.- / ha pour l'orge d'automne et le triticales d'automne. Les suppléments semences sont nettement plus élevés que lors des campagnes précédentes. Ceci s'explique par l'augmentation du supplément de multiplication décidé au niveau de swisssem pour améliorer la rentabilité économique au niveau des producteurs de semences.

L'ASS a produit en 2022 les variétés suivantes : KWS Damario, LG 31.207, LG 31.245, LG 31.272, KWS Milandro ainsi qu'une lignée de DSP. Les variétés LG 31.207 et LG 31.272 étaient produites en PER et en BIO.



Semences de soja

Des semences de soja de neuf variétés ont été produites sur une surface totale de 63,8 ha. Trois variétés ont été produites dans les deux modes de production, quatre uniquement en PER et deux uniquement en BIO. Le rendement moyen n'était que de 1,2 t/ha (3,1 t/ha en 2021 ; 2,3 t/ha en 2020). Il s'agit du plus faible résultat jamais enregistré à l'ASS qui s'explique par la sécheresse extrême de l'été 2022. La production totale de semences s'est élevée à 76,2 t (95.3 en 2020). L'entier de cette production a été vendue. L'unique parcelle d'Aveline n'a pas été admise et a été vendue dans le secteur fourrager. Les données de cette variété ont été retirées de la statistique des semences.



Surfaces admises, production et ventes de semences de soja						
Variété	Récolte 2021			Récolte 2022		
	Surfaces admises (ha)	Quantités produites (t)	Ventes (t)	Surfaces admises (ha)	Quantités produites (t)	Ventes (t)
Aveline BIO	1.6	5.1	5.1			
Galice	16.3	55.9	55.8	11.6	11.8	11.8
Galice BIO				1.3	1.1	1.1
Gallec	5.1	14.8	14.8	7.9	6.8	6.7
Gallec BIO	3.7	11.1	10.9	2.2	3.6	3.6
Obelix	10.0	24.2	24.2	5.2	8.8	8.8
Obelix BIO	2.0	7.5	7.4	4.0	1.8	1.8
Opaline	7.8	26.2	25.1	6.5	7.8	7.8
Paprika BIO	2.0	5.2	4.1	3.0	9.5	8.8
Proteix BIO	4.9	15.7	15.7	4.4	5.9	5.9
Tiguan	2.3	5.1	5.1	2.5	0.8	0.8
Tourmaline	2.0	6.3	6.3	8.0	10.0	2.1
Toutatis	2.0	5.4	5.4	7.4	8.3	8.2
Total	59.6	182.5	179.9	63.8	76.2	67.6

Semences de pois protéagineux

L'ASS a produit des semences de pois protéagineux sur 28,8 ha (dont 1.4 ha en BIO), le type automne n'occupant que 6,5 ha. Depuis quelques années, cette culture subit de fréquents problèmes de ravageurs (tordeuses et bruches) altérant la faculté germinative et provoquant ainsi des pertes de lots. Ces lots non admis à l'analyse et vendus dans le secteur fourrager sont retirés de la statistique des semences. Ces difficultés récurrentes sont aussi à l'origine de plusieurs

abandons de la culture chez nos producteurs de semences. Le rendement brut moyen s'est élevé à 2,9 t/ha (1.9 t/ha en 2021 ; 2.3 t/ha en 2020). La production totale de l'ASS s'est élevée à 82,3 t (44.8 t en 2021 ; 115 t en 2020). Toute la quantité produite a été entièrement vendue en exclusivité à un grossiste.

Surfaces admises, production et ventes de semences de pois protéagineux							
Type		Récolte 2021			Récolte 2022		
		Surfaces admises (ha)	Quantités produites (t)	Ventes (t)	Surfaces admises (ha)	Quantités produites (t)	Ventes (t)
Balltrap	Aut.	5.4	5.7	5.7	6.5	24.0	24.0
Flokon	Aut.	8.2	19.5	19.5			
Kameleon	Print.	9.6	19.6	19.6	7.0	18.0	18.0
Kameleon BIO	Print.				1.4	4.1	4.1
Orchestra	Print.				13.8	36.2	36.2
Total		23.2	44.8	44.8	28.8	82.3	82.3

Semences de lupin blanc

Cette espèce est en développement à l'ASS depuis 3 ans. Les quantités sont en augmentation avec une production totale de 47 t en 2022 (+ 31 t), dont 2,1 t en mode BIO. Deux variétés ont été produites : Frieda et la nouveauté Celina.

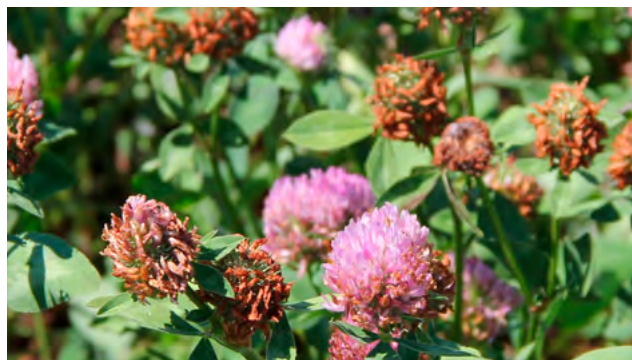
Le rendement moyen était de 2.9dt/ha contre 2.7 dt/ha en 2021. La totalité de notre production a été commercialisée. Cette nouvelle culture n'a pas subi de dégât de ravageurs tels que la tordeuse ou la bruche contrairement aux pois et à la féverole.

Surfaces admises, production et ventes de semences de lupin						
	Récolte 2021			Récolte 2022		
	Surfaces admises (ha)	Quantités produites (t)	Ventes (t)	Surfaces admises (ha)	Quantités produites (t)	Ventes (t)
Celina BIO				1.3	2.1	2.1
Celina				2.9	7.2	7.2
Frieda	6.0	16.2	16.2	12.1	38.3	38.3
Total	6.0	16.2	16.2	16.3	47.7	47.7

Semences de Trèfle

Des semences de trèfle de 6 variétés ont été produites sur 135,6 ha, dont 9,4 ha en BIO (1 variété). Le rendement moyen, toutes variétés confondues, s'est élevé à 0,330 t/ha, soit un résultat intermédiaire à ceux des deux dernières années (0,266 t/ha en 2021 ; 0,394 t/ha en 2020).

La production totale de semences s'est élevée à 44,764 t. La totalité de la production de 2022 a été commercialisée.



Surfaces admises, production et ventes de semences de trèfle						
	Récolte 2021			Récolte 2022		
	Surfaces admises (ha)	Quantités produites nettes (t)	Ventes (t)	Surfaces admises (ha)	Quantités produites nettes (t)	Ventes (t)
Lestris	13.6	5.603	5.603	20.7	6.103	6.103
Lestris Bio	1.5	0.358	0.358	9.4	1.982	1.982
Merula	6.4	1.783	1.783	3.5	0.520	0.520
LinrA				16.8	10.312	10.312
Pavo	24.9	7.055	7.055	7.3	2.788	2.788
Semperina	3.9	1.856	1.856			
Astur				40.6	13.199	13.199
Fregata	60.6	13.578	13.578			
Fregata Bio	1.7	0.084	0.084			
Pavona	28.6	7.236	7.236	37.4	9.860	9.860
Total	141.3	37.553	37.553	135.6	44.764	44.764

Pommes de terre

Centrale pommes de terre de Moudon



En 2022, la centrale pommes de terre de Moudon a réceptionné 3'598 t (90 lots), une quantité légèrement plus élevée qu'en 2021 (3'406 t) mais bien inférieure au volume record de 2020 (4'021 t). Les réceptions ont débuté le 26 juillet 2022 pour se terminer le 18 octobre. Par rapport à 2021, elles ont commencé 21 jours plus tôt pour se terminer 25 jours plus tôt.

3'442 t ont été calibrées en 2022. Cette quantité est un peu supérieure à celle de 2021, mais bien inférieure au volume de 2020 (3'406 t en 2021 ; 3'656 t en 2020). Les calibrages ont débuté le 9 août 2022 et se sont terminés le 20 décembre. Par rapport à 2021, ces travaux ont commencé 11 jours plus tôt pour s'achever 14 jours plus tard. 35 jours de calibrage ont été nécessaires. Cette durée ne varie que très peu d'une campagne à l'autre. La quantité journalière calibrée s'est élevée à 98 t, débit comparable à celui des deux campagnes précédentes (100 t en 2021 ; 105 t en 2020). La répartition des jours de triage sur une plus longue période s'explique par le fait que certaines variétés n'ont pas pu être calibrées rapidement en raison d'un état de maturation moins avancé.

En 2022, 2'813 t ont été triées, soit une quantité intermédiaire à celles des deux campagnes précédentes (2'749 t en 2021 ; 2'934 t en 2020). Les triages ont débuté le 20 septembre 2022 et se sont achevés le 30 janvier 2023. Par rapport à l'année précédente, ils ont commencé 1 jour avant pour se terminer 14 jours plus tôt. 80 jours de triage ont été nécessaires, contre respectivement 89 jours et 82 jours durant les deux campagnes précédentes. Le débit s'est élevé en moyenne à 35 t par jour et la quantité moyenne triée par heure et par personne était de 550 kg (respectivement 31 t/j et 506 kg par heure*personne en 2021).

Une quantité de 2'679 t était stockée dans les frigos de l'ASS, contre 2'739 t en 2021 et 4'023 t en 2020. Les plants de multiplication de nos membres représentaient 540 t (580 t en 2021 ; 511 t en 2020).

Les travaux totaux de conditionnement regroupant les réceptions, les calibrages, le triage, la manutention, le chargement, le déchargement ainsi que l'encavage, représentent 11'224 heures effectives. Ce chiffre est supérieur à celui des deux récoltes précédentes. Ceci peut s'expliquer par les changements de personnels durant la période sous revue (durée de formation en interne). Les heures totales précitées comprennent 3'771 heures de personnel auxiliaire pour le triage, contre respectivement 3'986 heures et 3'771 heures pour les deux campagnes précédentes. Le nombre d'heures plus élevé en 2021 s'explique par une proportion bien plus élevée de petit calibre, une taille plus petite des lots et un nombre plus élevé de lots difficiles à trier. Pour ces critères, la situation de la récolte 2022 peut être qualifiée de retour à la normale.

Le compte d'exploitation 2021-2022 de la centrale pommes de terre boucle avec un déficit de CHF 35'400.-. Ceci s'explique principalement par une augmentation de charges sur deux positions:

- 1) Avec les températures élevées de septembre-octobre 2022, la consommation électrique de nos halles réfrigérées a fortement augmenté.
- 2) Suite à deux changements de personnel, deux postes ont été pourvus à double durant une certaine période, avec pour conséquence une augmentation des charges de main d'œuvre. Le nombre d'équivalents plein temps a aussi quelque peu augmenté suite à ces changements.

Les frais d'entretien sont un peu plus élevés que lors de l'exercice précédent en raison de l'achat d'un séparateur de cailloux installé sur la ligne de calibrage afin de pouvoir mieux mettre en valeur les sous-calibres dans le secteur de la consommation.

Nous remercions tout le personnel de la centrale pommes de terre, en particulier Martin Neuhaus, Cédric Duc, Pascal Wyss, Gabriel Pidoux et Jean-Marie Correia pour la bonne gestion du triage et l'excellent travail accompli. Un grand merci également à tout le personnel auxiliaire qui assure le travail de triage.

Production 2022

Surfaces et rendements

Surfaces certifiées et production de plants de pommes de terre						
	Récolte 2021			Récolte 2022		
	Surfaces certifiées (ha)	Quantités produites (t)	Rendement moyen (dt/ha)	Surfaces certifiées (ha)	Quantités produites (t)	Rendement moyen (dt/ha)
Agata	6.5	129.2	199.1	7.2	123.9	172.5
Agria	82.6	885.7	107.3	75.8	849.0	112.0
Amandine	10.2	153.8	150.1	10.7	148.4	139.3
Annabelle	5.3	64.5	121.9	7.4	133.0	179.9
Belmonda	5.1	98.3	192.7	6.8	97.1	142.8
Bintje	2.9	46.7	159.8	1.4	26.2	182.9
Celtiane	7.1	166.0	233.5	9.2	184.0	200.4
Charlotte	7.1	135.0	189.6	5.7	97.2	172.0
Concordia	16.6	192.2	116.0	17.7	247.5	140.0
Désirée	3.3	37.7	114.1	4.4	71.6	162.7
Ditta	10.6	207.3	194.8	6.4	104.5	163.3
Erika	27.0	530.0	196.1	26.0	441.0	169.4
Fontane	12.5	172.3	137.4	16.1	226.9	140.6
Gwenne	3.0	44.6	148.5	2.7	33.5	122.8
Innovator	17.2	305.3	177.8	19.4	318.8	164.5
Ivory Russet	4.7	97.6	205.9	5.3	97.2	184.0
Jelly	17.5	279.9	160.2	12.5	156.6	125.0
Lady Christl	7.6	131.3	172.8	7.6	135.6	179.6
Lady Claire	8.6	156.3	182.4	8.7	167.6	193.3
Lady Rosetta	12.0	221.8	185.6	9.5	164.5	173.9
Laura	4.0	61.1	152.1	5.2	87.3	169.5
Lutine	2.0	27.1	135.3	1.9	31.8	167.5
Markies	17.1	209.4	122.6	20.4	302.2	148.4
Pirol	8.3	112.9	136.5	9.0	118.0	131.3
Queen Anne	10.4	184.6	178.0	10.9	199.0	183.4
SH C 1010	2.0	29.2	145.8	4.6	83.3	181.9
Thalessa				3.5	46.2	133.1
Venezia	9.1	159.9	175.7	10.5	215.2	204.9
Verdi	2.6	30.7	117.3			
Victoria	20.7	306.1	147.6	19.7	275.2	140.1
Agata BIO	2.6	44.7	171.8	2.5	43.4	172.0
Agria BIO	9.5	86.8	91.4	7.7	95.0	123.2
Annabelle BIO	4.7	20.7	44.4	2.3	34.1	151.6
Cheyenne BIO	0.7	10.2	145.4	0.8	12.9	172.0
Concordia BIO	1.5	12.6	84.0	1.6	14.3	90.5
Ditta BIO	1.9	21.5	112.9	3.3	42.9	128.3
Erika BIO	6.5	56.2	86.4	7.3	102.1	140.5
Jelly BIO	2.7	21.4	79.2	2.8	37.4	133.4
Lady Christl BIO	3.0	17.4	57.9	2.4	24.9	103.6
Laura BIO				0.9	9.1	106.5
Lutine BIO	1.1	9.9	90.0	0.9	14.3	158.9
Markies BIO	2.2	18.6	86.0	2.3	31.4	135.8
Victoria BIO	2.3	19.3	84.0	1.8	31.5	174.7
Total	382.2	5'515.1		382.3	5'675.1	
Moyenne			144.3			148.5

Les plantations de 2022 se sont échelonnées sur une période particulièrement longue, allant du 20 mars au 10 mai. Trois périodes ont permis la mise en place de nombreuses surfaces : la troisième décade de mars (44 ha), la deuxième décade d'avril (304 ha) et la troisième décade d'avril (41 ha). Les très bonnes conditions de plantations ont permis des levées rapides et régulières. Malheureusement, un temps particulièrement chaud et sec s'est ensuite installé et a sérieusement ralenti le développement des cultures. Malgré une tubérisation souvent assez bonne, les plantes étaient affaiblies et se sont peu développées. Seules les parcelles ayant bénéficié de petites averses locales sont parvenues à rattraper un peu leur retard de croissance. Malgré le retour des précipitations en fin de végétation, les rendements sont restés globalement faibles.

Sur 406 ha inscrits, 404.3 ha ont été admis à la visite de cultures représentant un taux de refus de 0.4 % (1.9 % en 2021 ; 0.5 % en 2020). Au total, 1.7 ha ont été retirés (7.8 ha en 2021 ; 1.8 ha en 2020).

Le rendement moyen en plants de l'année 2022 s'est élevé à 148.5 dt / ha contre 144.3 dt / ha en 2021 et 180.0 dt / ha en 2020. Ce résultat est décevant pour la deuxième année consécutive.

Au niveau suisse, les rendements de 2022 se sont élevés à environ 135 dt / ha (145.4 dt / ha en 2021 et 179.2 dt / ha en 2020).

Pression des pucerons vecteurs et dates de défanage

En 2022, les premiers vols des pucerons ont eu lieu plus tôt que l'année précédente mais plus tard qu'en 2020. La pression vectorielle est montée très rapidement dès la mi-avril. A partir de mi-mai, le nombre de pucerons a dépassé les valeurs de 2020. En raison du risque important de viroses, les dates de défanage ont été fixées dix jours plus tôt qu'en 2021 soit à la même période qu'en 2020. Selon les zones de production et la sensibilité des variétés, les dates limites étaient comprises entre le 5 et le 21 juillet. Pour mémoire, la date de défanage n'est plus obligatoire à partir de la récolte 2022, mais est vivement recommandée. L'interdiction de l'utilisation du Reglone à partir du 1^{er} juillet a compliqué un peu la destruction du feuillage. Par chance, la météo ensoleillée a favorisé l'efficacité des défanants de type Spotlight et Firebird.

Tests virologiques

185.2 ha ont été admis en classe A avec un taux moyen de virose de 2.9 %. Ce taux est intermédiaire à ceux des deux années précédentes. 204.2 ha ont été admis en classe de multiplication (base et prébase), représentant environ 50.5 % des surfaces totales (47.3 % en 2021 ; 38.1 % en 2020). Malheureusement, 14.9 ha ont été refusés aux tests de viroses en raison d'un taux supérieur à 10 % (10.2 ha refusés en 2021). Cela concernait les variétés Jelly (5.5 ha) ; Agria (3.1 ha), Agria BIO (2 ha), Bintje (1.8 ha), Fontane (1.5 ha) et Celtiane (1 ha).

Etat sanitaire exprimé en taux d'infection moyen (viroses)						
Catégorie	Récolte 2020		Récolte 2021		Récolte 2022	
	ha	% viroses	ha	% viroses	ha	% viroses
Prébase	1.3	0.0%	24.0	0.0%	6.1	0.0%
Base	152.3	0.5%	165.3	0.4%	198.1	0.3%
Certifié A	209.1	3.3%	200.6	2.4%	185.2	2.9%
Total	362.7	3.4%	389.9	1.8%	389.4	2.1%

Quantités produites

En 2022, notre production totale de plants s'est élevée à 5'675 t. Ce résultat est un peu supérieur à celui de la campagne précédente (+ 160 t), mais bien inférieur à celui de la récolte 2020 (- 822 t). La proportion de petits calibres (PER + BIO) était de 12.8 % (20.3 % en 2021 ; 13.9 % en 2020). Il s'agit d'un retour à la normale après la proportion élevée de petit calibre de la campagne précédente. Avec 7.2 ha utilisés directement par des producteurs (prébase et base), la surface totale à disposition de l'ASS pour la vente était de 382.2 ha.

Au niveau suisse, 19'463 t de plants de pommes de terre ont été produits en 2022 contre 20'784 t en 2021 et 24'971 t en 2020. La production de 2022 était encore plus faible que la petite récolte de 2021. Il s'agit même de la plus petite récolte depuis au moins 13 ans.



Commercialisation de la récolte 2022

Ventes de plants

Les ventes de plants certifiés (classe A) sur le marché indigène se sont élevées à 5'238 t, soit respectivement 460 t de plus qu'en 2021, mais 194 t de moins qu'en 2020. Les ventes de plants de base à nos membres se sont élevées à 169 t (- 71 t), celles aux établissements multiplicateurs à 45 t (- 133 t). 17 t de plants de Charlotte (petit calibre) ont finalement pu être vendues à l'exportation. Pour mémoire, la possibilité d'exporter des plants est intéressante mais il s'agit tout de même d'une mesure pour limiter nos pertes sur invendus.

Ventes de plants de pommes de terre						
	Récolte 2020		Récolte 2021		Récolte 2022	
	Quantités vendues		Quantités vendues		Quantités vendues	
Plants	t	%	t	%	t	%
Classe A au pays	5'432.0	83.6%	4'778.0	86.6%	5'238.0	92.3%
Base à nos membres	166.0	2.6%	240.0	4.4%	169.0	3.0%
Base aux autres EM	48.0	0.7%	178.0	3.2%	45.0	0.8%
Vente pour l'exportation	160.0	2.5%	64.0	1.2%	17.0	0.3%
Plants invendus	691.0	10.6%	255.0	4.6%	206.0	3.6%
Total	6'497.0	100.0%	5'515.0	100.0%	5'675.0	100.0%

Les quantités de plants invendus à l'ASS se sont finalement élevées à 223 t (exportations comprises), représentant 3.9 % de notre production. Les invendus concernaient principalement les variétés Queen Anne (55 t), Pirol (39 t), Venezia (29 t), Charlotte (27 t), Laura (17 t), Amandine (13 t), Markies (8 t), Lady Claire (7 t), Désirée (6 t), Annabelle (5 t). Le solde était constitué de petites quantités de diverses variétés. Le petit calibre représente environ 36 % des invendus précités. A noter également qu'environ 50 % des invendus figuraient encore sur les contrats du commerce fin mars 2023 (soldes sur contrats non achetés).

Au niveau suisse, les invendus totaux des EM ont représenté 515 t (y c. 32 t exportées), soit 2.6 % de la production totale.

Le fonds de mise en valeur géré par swisssem a permis de couvrir une partie de la perte, le solde étant à charge des établissements multiplicateurs.

Décompte financier

Le premier acompte des plants de pommes de terre produits en 2022 a été versé à nos sociétaires le 21 décembre 2022. Les deuxièmes et troisièmes acomptes ont été versés respectivement le 29 mars et le 16 juin 2023. Le prix moyen final versé au 3^{ème} acompte était supérieur de CHF 12.65.- / dt à celui de la campagne précédente. Ceci s'explique par l'augmentation de prix décidée par swisssem pour la récolte 2022.

Le produit brut moyen se situait globalement à CHF 13'520.- / ha, soit CHF 2'213.- / ha de plus qu'en 2021 (prime OFAG non comprise). Ce résultat plus élevé est certes réjouissant, mais reste insuffisant par rapport à notre objectif de rentabilité financière pour nos producteurs. Ceci s'explique par les faibles rendements de l'année 2022.

Programme de production de plants de pommes de terre						
	Plantation 2021		Plantation 2022		Plantation 2023	
	Surface (ha)	Part de plants indigènes (%)	Surface (ha)	Part de plants indigènes (%)	Surface (ha)	Part de plants indigènes (%)
Agata	9	100%	10	29%	10	100%
Agria	99	44%	94	100%	81	100%
Amandine	10	47%	11	100%	8	100%
Annabelle	10	57%	10	100%	9	100%
Belmonda	7	100%	7	0%	5	40%
Bintje	3	0%	3	57%	2	100%
Bleue de St-Gall					0.2	100%
Celtiane	9	0%	10	0%	12	0%
Charlotte	7	23%	6	100%	4	0%
Cheyenne	1	0%	1	100%		
Concordia	18	76%	19	100%	22	100%
Desiree	3	0%	5	100%	4	100%
Ditta	13	100%	12	100%	8	100%
Erika	34	100%	34	100%	38	100%
Fontane	18	100%	18	37%	18	100%
Gwenne	3	0%	3	100%	3	0%
Innovator	17	1%	19	100%	21	100%
Ivory Russet	5	0%	5	0%	6	0%
Jelly	22	41%	22	76%	19	31%
Lady Christl	12	100%	10	76%	9	100%
Lady Claire	10	31%	9	0%	4	0%
Lady Rosetta	12	64%	10	100%	9	100%
Laura	4	100%	6	59%	6	63%
Lutine	3	0%	3	100%	4	56%
Markies	19	28%	21	100%	22	21%
Pirol	10	65%	9	28%	9	100%
Queen Anne	10	59%	11	62%	9	100%
SH C 1010	2	0%	5	66%	14	37%
Sorentina					2	100%
Thalessa			3	0%	7	71%
Venezia	9	53%	10	100%	14	100%
Verdi	3	0%				
Victoria	25	38%	22	85%	24	100%
Total	408		406		402	
Moyenne		53.6%		89.3%		80.9%

Programme de production 2023

Pour réaliser notre programme de production 2023, 56 % de nos besoins ont été couverts avec les plants de base produits sur la même exploitation, 12 % avec des plants produits par un autre producteur de l'ASS et 12 % par des plants de SEMAG. Pour cette campagne, 20 % des plants de base ont dû être importés, proportion semblable à celle de l'année précédente. Conformément au système de répartition des surfaces défini au niveau de swisssem, l'ASS dispose d'une surface totale de 410 ha. Tenant compte de la situation du marché, les surfaces ont été augmentées de 9 ha pour SHC 1010, de 4 ha pour Erika, Thalessa et Venezia, de 3 ha pour Concordia

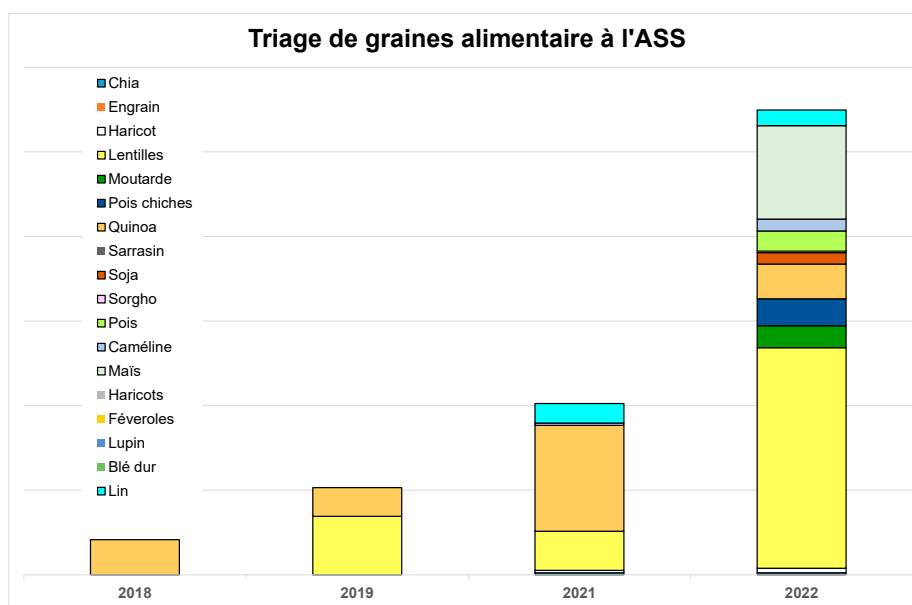
de 2 ha pour Celtiane, Innovator, Sorentina (nouvelle) et Victoria. Les surfaces ont par contre été diminuées de 13 ha pour Agria, de 5 ha pour Lady Claire, 4 ha pour Ditta, de 3 ha pour Amandine et Jelly, de 2 ha pour Belmonda, Charlotte et Queen Anne.



Triage de graines alimentaires

Depuis l'acquisition du trieur optique en 2018, l'ASS effectue du triage à façon de graines alimentaires pour différents clients. Cette activité a d'abord débuté avec du quinoa, puis des lentilles dès l'année suivante. Entre 2020 et 2022, l'ASS a reçu des mandats de triages pour de nombreuses autres espèces telles que le chia, le lin, la caméline, la moutarde, le sarrasin, le soja, le pois, le pois chiche, la féverole, le lupin, le haricot, le maïs, le blé dur, l'engrain et le sorgho. Les mandats de triage de graines alimentaires ont continuellement progressé au cours des années, avec une forte augmentation lors de la mise en service des nouveaux équipements en janvier 2022. L'ASS est sollicitée par de nombreux partenaires provenant de diverses régions de Suisse. Nos clients sont très satisfaits de la qualité obtenue et nous sommes heureux de ces nouveaux partenariats très intéressants. Grâce à une gamme complète de machines de dernière technologie, à des convoyeurs spécifiques

préservant les graines des chocs mécaniques, à la grande flexibilité de nos équipements, et à la compétence de notre personnel, nous pouvons trier pratiquement toutes les espèces et assurer un haut niveau de qualité. Avec le fort développement des graines alimentaires et des protéines végétales, les perspectives de développement de ce secteur semblent prometteuses. Nous remercions vivement tous nos partenaires de ce secteur pour leur confiance et nous nous réjouissons d'apporter notre modeste contribution au développement de ces nouveaux produits.



Conclusions

Les ventes totales de semences et plants produits par l'ASS en 2022, toutes espèces confondues, se sont élevées à 10'931 t. Ce résultat est inférieur de 5.2 % à celui de la campagne précédente qui était un bon exercice. Cette baisse s'explique principalement par les ventes inférieures de semences de céréales (- 657 t) ainsi que par les mauvaises récoltes de maïs (- 117 t) et de soja (- 112 t). Pour les deux espèces précitées, les disponibilités étaient insuffisantes. Les ventes sont par contre en augmentation pour les plants de pommes de terre (+ 209 t), les pois (+ 38 t) le lupin blanc (+ 31 t) et les trèfles (+ 7 t). S'agissant des plants, la progression de 2022 est surtout due à la faible récolte 2021.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022-2023 s'est élevé à CHF 18'663'728.-. Il est supérieur de 10.7 % à celui de l'exercice précédent. Ceci s'explique principalement par l'augmentation des prix des semences de céréales et des plants de pommes de terre décidée par swisssem qui a plus que compensé la baisse des ventes de plants (faible récolte) et de semences de céréales. La progression des mandats dans le secteur des graines alimentaires a aussi contribué à ce résultat mais dans une plus faible mesure. Les charges de marchandises et de prestations pour tiers se montent à CHF 15'540'071.-. Elles sont aussi supérieures à celles de 2021-2022 car les augmentations de prix ont été répercutées à nos producteurs. Les charges d'exploitation se sont élevées à CHF 2'849'352.- et sont en augmentation de 8.4 %. Ceci s'explique par une hausse dans différents postes : charge de personnel (postes à double lors de changement de personnel), coûts d'énergie (consommation des halles réfrigérées), frais d'assurances (nouveau bâtiment sur 2 ans), administration (pas d'AG en 2022 ; informatique), maintenance dans les centrales. L'exercice 2022-2023 a permis de réaliser des amortissements et provisions à hauteur de CHF 324'568.-. Finalement, l'exercice sous revue boucle avec un bénéfice CHF 13'316.-.

Ce résultat a été possible grâce à nos partenaires commerciaux et à nos sociétaires. Nous remercions sincèrement tous nos fidèles clients pour la confiance qu'ils nous accordent année après année, ainsi que pour les excellentes relations commerciales.

Merci aux agents et visiteurs de cultures, ainsi qu'aux contrôleurs pour leur travail consciencieux effectué tout au long de l'année.

Nos remerciements s'adressent également à tout notre personnel de l'administration et des centrales pour la qualité de leur travail et leur engagement en faveur de l'ASS.

Merci à toutes les organisations professionnelles, swisssem, DSP SA et Swissmaïs Sàrl, avec lesquelles nous entretenons année après année, une excellente collaboration.

Nous exprimons enfin notre gratitude à Agroscope pour tout le travail accompli dans le cadre de la certification des semences et plants.

ASS, Société coopérative des sélectionneurs

Le Président

Pascal Savary

Le Directeur

Didier Peter

Moudon, novembre 2023

Comptes annuels 2022-2023

Comptes de profits et pertes

Produits		Ex 2021 - 2022 (CHF)	Ex 2022 - 2023 (CHF)
Total vente de marchandises	+	13'463'124.33	15'181'936.64
Total prestations de services et autres produits		3'399'106.25	3'481'791.76
Total Produits	+	16'862'230.58	18'663'728.40
Charges			
Total charges marchandises		11'708'011.03	13'484'076.74
Total charges pour pr. de tiers et ch. dir. d'achat		2'117'740.36	1'965'994.46
Total charges marchandises et prestations	-	13'825'751.39	15'450'071.20
Résultat brut	=	3'036'479.19	3'213'657.20
Charges totales de personnel		1'882'741.30	1'960'693.47
Charges de locaux		9'034.30	12'142.43
Entretien et réparation		243'549.61	263'126.54
Energie		161'570.17	188'357.84
Autres charges d'exploitation		36'761.74	44'498.11
Assurances choses et taxes		49'575.15	89'288.20
Administration		233'908.94	267'478.98
Publicité et relations clientèles		12'623.97	23'767.14
Total charges d'exploitation	-	2'629'765.18	2'849'352.71
Résultat avant intérêts, amortissements et impôts	=	406'714.01	364'304.49
Charges financières, y compris résultats SAF	-	37'540.65	65'513.84
Produits financiers, y compris résultats de la SAF	+	27'676.29	32'051.38
Résultat avant amortissements et impôts	=	396'849.65	330'842.03
Amortissements et provisions	-	308'720.38	324'568.71
Résultat avant impôts	=	88'129.27	6'273.32
Produits exceptionnels	+	24'652.81	23'187.38
Charges exceptionnelles	-	0.00	0.00
Impôts	-	29'623.07	16'143.87
Résultat	=	83'159.01	13'316.83

Bilan au 31 août 2023

	Bilan au 31 août 2022		Bilan au 31 août 2023	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Liquidités et titres	2'173'578.45		1'895'307.89	
Débiteurs	372'159.51		679'804.47	
Actifs de régularisation	22'043.60		98'607.91	
Marchandises en stock	621'727.35		727'623.20	
Immobilisations financières	136'202.00		116'202.00	
Immobilisations machines et matériel	61'738.72		43'220.10	
Immobilisations immeubles	8'439'137.89		8'311'353.97	
Dettes à court terme		64'568.25		65'094.10
Passifs de régularisation		2'450'694.80		2'405'357.60
Dettes à long terme		5'698'343.30		5'786'336.60
Bons de participation		1'032'729.50		1'010'459.50
Provisions		986'146.48		998'298.40
Fonds propres		1'510'946.18		1'593'256.51
Bénéfice net de l'exercice		83'159.01		13'316.83
Total	11'826'587.52	11'826'587.52	11'872'119.54	11'872'119.54

Annexe aux comptes

	31.08.2022	31.08.2023
1 Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels		
Les présents comptes annuels ont été établis conformément à la loi suisse. particulièrement les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des Obligations (art. 957et ss. CO)	CO Suisse	CO Suisse
Ils sont présentés en francs suisses qui est la monnaie fonctionnelle.		
Les principes généraux d'évaluation suivants ont été appliqués :		
- Principe de la valeur la plus basse		
- Principe de réalisation		
- Principe d'imparité		
- Principe de la valeur d'acquisition		
2 Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat		
Bilan		
Détail des provisions		
Provision plants pommes de terre	120'000.00	120'000.00
Provision céréales	108'619.42	54'489.32
Provision pommes de terre	443'536.61	528'421.61
Provision trèfle	70'000.00	70'000.00
Total des provisions sur récoltes	742'156.03	772'910.93
Provision informatique	30'000.00	30'000.00
Provision fonds de prévoyance	4'660.45	4'660.45
Provision nouveau site internet	20'000.00	20'000.00
Provision nouvelle construction	79'330.00	79'330.00
Provision céréales (réserve semences)	50'000.00	50'000.00
Provision rénovation groupe froid PDT	30'000.00	30'000.00
Provision formation continue	30'000.00	11'397.02
Total des autres provisions	243'990.45	225'387.47
Total des provisions	986'146.48	998'298.40
Détail des dettes bancaires à long terme		
FIA agrandissement centrale CER	2'613'333.30	2'426'666.60
Prêt COREB	60'000.00	60'000.00
FIA 845 trieur optique	76'050.00	64'350.00
Prêt LADE. centrale CER	213'500.00	270'000.00
Prêt commune de Moudon	-	13'500.00
Total des prêts à long terme sans intérêts	2'962'883.30	2'834'516.60
Raiffeisen hypothèque central	190'000.00	86'000.00
Raiffeisen hypothèque CER 1	590'000.00	590'000.00
Raiffeisen hypothèque CER 2	590'000.00	590'000.00
Raiffeisen hypothèque CER 3	585'000.00	585'000.00
Raiffeisen hypothèque CER 4	-	350'000.00
Raiffeisen hypothèque admin 1	300'000.00	300'000.00
Raiffeisen hypothèque admin 2	270'000.00	258'000.00
Raiffeisen hypothèque ASS-Solar	190'000.00	186'000.00
Raiffeisen prêt trieur optique	20'460.00	6'820.00
Total des prêts à long terme portant intérêt	2'735'460.00	2'951'820.00
Total des dettes bancaires	5'698'343.30	5'786'336.60

Annexe aux comptes

Pertes et profits		31.08.2022	31.08.2023
Amortissements et provisions			
Amortissements		318'720.38	343'171.68
Dotation (+) / prélèvement (-) provision pour pertes sur débiteurs douteux		-	-
Prélèvement provision inauguration nouvelle construction		-10'000.00	
Prélèvement provision formation continue			-18'602.98
Total amortissements et provisions		308'720.38	324'568.70
Dotation aux provisions sur récoltes			
Le total des charges de marchandises comprend les dotations aux provisions suivantes :			
Provision pommes de terre		66'445.10	84'885.00
Provision céréales		-13'403.50	-54'130.10
Total dotations / prélèvements aux provisions sur récoltes		53'041.60	30'754.90
Total des dotations aux provisions		43'041.60	12'151.92
3	<i>Montant global provenant de la dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires dissoutes</i>		
Dissolution (+) / constitution (-) réserve latente sur stock		36'797.65	-49'996.85
Dissolution (+) / constitution (-) réserve latente sur provisions		15'110.40	109'413.08
Dissolution (+) / constitution (-) réserve contribution d'employeur LPP		21'866.40	128'837.60
Total dissolution de réserve latente		73'774.45	188'253.83
4	<i>Dettes envers des institutions de prévoyance</i>	35'021.85	37'712.70
5	<i>Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat</i>		
Décompte fenaco Maxi récolte précédente		10'150.63	20'782.38
Participation aux excédents assurances		14'149.50	2'190.10
Autres produits exceptionnels		352.68	214.90
Total charges et produits sur exercice antérieur		24'652.81	23'187.38
6	<i>Déclaration attestant que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure, selon le cas, à 10, à 50 ou à 250</i>	inférieur à 50	inférieur à 50
7	<i>Engagements de leasing</i>	-	-
7	<i>Autres informations prescrites par la loi</i>	néant	néant

Rapport de révision de la fiduciaire Fiprom SA

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'ASS Société coopérative des sélectionneurs pour l'exercice arrêté au 31 août 2023 (période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023).

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant un bénéfice de l'exercice de CHF 13'316.83, ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 21 septembre 2023

Fiprom sa

Fiduciaire de Prométerre

Philippe Christen

Expert-réviseur agréé

Expert diplômé en finance et en controlling

Responsable du mandat

Vincent Duc

Expert-réviseur agréé

Expert-comptable diplômé

Rapport de la Commission de gestion

Séance du vendredi 30 juin 2023

La Commission de gestion était composée du Président, M. Vincent Beetschen et de ses membres, MM. Stéphane Challandes, Etienne Habegger, Didier Mermoud et Alain Chofflon.

L'ASS était représentée par son Président Pascal Savary, Jean-Marcel Schmoutz, membre du comité de l'ASS, Didier Peter, Directeur, Denis Huguet, Responsable de la comptabilité et du secteur graines diverses et Martin Walter, Gérant des centrales céréales et pommes de terre.

Le Président de l'ASS a ouvert la séance et l'ordre du jour a été suivi tel que prévu.

En préambule, D. Peter a donné quelques informations générales à propos de l'ASS. S'agissant du personnel, il a signalé l'entrée en fonction de Matthieu Pasquier au 1^{er} avril 2023 et l'augmentation du taux d'activité de Rachel Nauer qui est passée de 60 % à 90 % en deux étapes.

En ce qui concerne l'installation photovoltaïque ASS-Solar, elle fonctionne toujours de manière satisfaisante. 266'088 kWh ont été produits en 2022, soit 9.3 % de plus que le potentiel. La production depuis le mois de janvier 2023 est de 4.4 % supérieur au potentiel. Le coût total de l'installation mise en service en mai 2013 est de CHF 523'300.- et le total des rémunérations de l'électricité photovoltaïque est de CHF 509'979.-. L'ASS étudie la possibilité de faire poser des panneaux supplémentaires.

D. Peter a présenté l'évolution de la consommation électrique dans les centrales et le prix d'achat (sans taxes réseau de distribution), soit en 2023 de 6.42 ct/KWh et en 2024 de 25.03 ct/KWh. La Direction et le Comité se penchent sur des solutions afin d'économiser et de réduire notre consommation. L'isolation des frigos 5 et 6 est à l'étude au sein d'une commission spécifique.

Une brève information est donnée sur les assurances qualité. L'ASS a passé les audits de renouvellement pour les certifications ISO 9001, BIO BCH, BPCC, SGA et RCD.

D. Peter a présenté les quantités de graines alimentaires triées sous mandat grâce au trieur optique installé en juillet 2018. La qualité obtenue est excellente et donne entière satisfaction à nos clients. Ces mandats externes sont réjouissants pour l'ASS et offrent de bonnes perspectives d'avenir.

En ce qui concerne les centrales pommes de terre et céréales, les travaux de maintenance habituels ont été réalisés. De plus, une Commission a été mise en place afin d'étudier le renouvellement des équipements à la centrale PDT.

Les chiffres de production et de ventes de la récolte 2022 ont ensuite été présentés pour les différents secteurs de l'ASS. On notera une petite production dans le secteur des pommes de terre (toujours quelques difficultés d'organisation avec les grossistes). Comme le volume d'importation a été particulièrement soutenu, il y a, au final, des quantités élevées d'invendus. La diminution des ventes de semences de céréales après deux bonnes années est décevante (- 653 t; - 11.4 %). Dans le secteur des graines diverses, la production de pois souffre de problèmes récurrents en termes de maladies et de ravageurs. Le maïs et le soja ont obtenu des rendements décevants en 2022 en raison de la sécheresse.

La Commission de gestion a ensuite procédé à l'inventaire des marchandises par pointage dans les deux centrales. Le contrôle effectué atteste que l'inventaire est en ordre. La Commission de gestion constate que les marchandises sont bien rangées et félicite le personnel pour cela.

Une projection du compte marchandises ainsi que des comptes d'exploitation provisoires des deux centrales a également été présentée et commentée par D. Huguet. Une année plus faible en raison de la sécheresse est la principale explication de ce recul qui devrait être confirmé par les chiffres définitifs.

D. Peter a ensuite donné des informations détaillées sur les quantités réceptionnées, triées, calibrées et conditionnées dans les centrales céréales et pommes de terre en 2022-2023.

En conclusion, la Commission de gestion remercie le Comité et la Direction de l'ASS pour les explications fournies et le travail accompli.

Pour la Commission :

Le Président :	Vincent Beetschen
Les membres :	Stéphane Challandes
	Etienne Habegger
	Didier Mermoud
	Alain Chofflon

Séance du jeudi 2 novembre 2023

La Commission de gestion s'est réunie le jeudi 2 novembre 2023 afin d'examiner les comptes de l'ASS pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023. Elle était composée du Président, M. Vincent Beetschen et des membres MM. Stéphane Challandes, Etienne Habegger, Martial Savary et Didier Mermoud.

L'ASS était représentée par son Vice-Président, M. Samuel Baumgartner, M. Markus Egger, Membre du Comité, M. Didier Peter, Directeur et M. Denis Huguet, Responsable de la comptabilité et du secteur graines diverses qui a donné toutes les explications nécessaires à la bonne compréhension des comptes.

La Fiduciaire Fiprom SA était représentée par M. Philippe Christen. Ce dernier a présenté le rapport établi lors de la révision des comptes, les 20 et 21 septembre 2023.

Après les salutations, D. Peter a donné quelques informations générales sur les changements survenus au sein du personnel de l'ASS, sur la production d'électricité photovoltaïque et l'éventuelle extension de l'installation sur les autres surfaces de toit. Un point de situation a également été fait sur les ventes de semences de céréales d'automne en 2023, ainsi que sur la récolte des graines diverses et des plants de pommes de terre. D. Peter a également présenté la quantité de graines alimentaires triées sous mandat qui a fait un bond entre 2021 et 2022 et qui satisfait amplement les clients.

Afin d'améliorer l'isolation des frigos 5 et 6, le Comité a choisi une variante faisant appel à de la mousse projetée. Grâce à cet investissement, les déperditions de chaleur pourront être fortement limitées à l'avenir.

En ce qui concerne les comptes de profits et pertes et le bilan arrêté au 31 août 2023, la Commission de gestion a parcouru différents postes et a relevé les principaux points suivants :

- Les produits totaux se montent à CHF 18'663'728.- contre CHF 16'862'230.- l'année précédente. Ce chiffre d'affaire supérieur s'explique principalement par une hausse des prix des semences (malgré des ventes plus faibles) et des plants de pomme de terre.
- Le total des charges marchandises et prestations de tiers s'élève à CHF 15'450'071.- contre CHF 13'825'751.- l'année précédente. Le résultat brut sur marchandises se monte à CHF 3'213'657.- contre CHF 3'036'479.- l'an passé. Ces résultats sont supérieurs de respectivement 11.7 % et 5.8 % à ceux de l'exercice 2021-2022. L'augmentation des prix a permis d'obtenir un résultat supérieur à l'an passé malgré les moins bonnes ventes. La récolte de pois était satisfaisante (un seul lot refusé). De plus, l'année a été bonne pour le trèfle.

- Les charges d'exploitation se sont élevées à CHF 2'849'352.- et sont supérieures de 8.4 % à celles de l'exercice précédent. Ceci s'explique par des frais de personnel plus élevés (quelques postes pourvus temporairement à double lors de changements), par des charges administratives supérieures (informatique, Assemblée générale à nouveau en présentiel), et par le poste « assurance choses et taxes » qui est en nette augmentation (CHF 89'288.20 contre CHF 49'575.15 l'année dernière) à cause d'une facture de « rattrapage » de l'ECA qui a facturé le 100 % de la prime de la nouvelle construction depuis le tout début des travaux.
- L'exercice 2022-2023 a permis de réaliser des amortissements et provisions à hauteur de CHF 324'568.-. L'exercice sous revue boucle donc avec un bénéfice de CHF 13'316.-.

D. Huguet présente ensuite les comptes d'exploitation des centrales céréales et pommes de terre. La centrale céréales affiche une perte de CHF 80'800.-. La centrale pommes de terre boucle avec une perte de CHF 35'400.-.

P. Christen commente ensuite le rapport de la fiduciaire, en particulier les changements intervenus dans les liquidités, les débiteurs, les actifs et passifs de régularisation, les diverses immobilisations (financières, meubles et immeubles), les dettes, les fonds de compensation, les provisions et les fonds propres. Il a également rappelé l'influence de la nouvelle construction sur différentes positions du bilan (immobilisations immeuble, dettes à longs termes). Fiprom n'a constaté aucune irrégularité dans la tenue des comptes.

La Commission de gestion remercie toutes les personnes pour la bonne collaboration qui a prévalu au cours de cette séance. Elle tient également à relever que les comptes sont très bien tenus.

Après avoir entendu la Fiduciaire, la Direction de l'ASS ainsi que le Comité, la Commission de gestion propose à l'Assemblée générale :

- D'approuver les comptes 2022-2023 et d'en donner décharge au Comité.
- De féliciter le Comité, la Direction et le responsable de la comptabilité pour la bonne présentation de ceux-ci et l'excellente gestion.
- De remercier l'ensemble du personnel de l'ASS.
- De relever la Commission de gestion de son mandat.

Pour la Commission :

Le Président :	Vincent Beetschen
Les membres :	Etienne Habegger
	Martial Savary
	Stéphane Challandes
	Didier Mermoud

